



BULLETIN

D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Herriko Berripapera

Site internet de la commune : <http://aiciritscamousuhast.fr>



64120 ĀICIRITS-CAMOU-SUHAST
Tél. 05 59 65 71 74
Fax. 05 59 65 94 67
E-mail : mairie.aicirits@wanadoo.fr

SOMMAIRE : Aurkibidea :

- Conseil municipal du 21/09/21
- Conseil municipal du 23/11/21
- Conseil municipal du 17/12/21
- Projets en cours
- Événements & travaux 2021
- Informations diverses
- Liste des services
- Pôle territorial d'Amikuze et CAPB
- Parole aux associations :
 - Château de Camou
 - Artizar
 - Comité des Fêtes
 - Foyer rural DENENA

Madame, Monsieur,

Comme les prévisions l'annonçaient, cette nouvelle année 2022 a débuté avec une explosion de l'épidémie du coronavirus.

Malgré les campagnes de vaccinations successives, les variants de ce virus continuent de se propager et il est difficile d'imaginer une issue proche à cette pandémie.

La vie doit reprendre ses droits et nous n'aurons pas d'autres choix que de nous tourner vers l'avenir en restant vigilants.

Si les premiers mois de l'année 2021 ont été marqués par des restrictions de déplacements et des couvre-feu, les conditions se sont assouplies peu à peu à partir du mois de mai.

Les activités de loisirs ont pu à nouveau reprendre et permettre à tous de se retrouver.

Nous avons été très heureux d'avoir pu vous réunir lors du pique-nique du 14 juillet à la place de Suhast.

Si les conseillers municipaux ont pu rendre visite aux aînés de la commune pendant les vacances de Noël en respectant au mieux les gestes barrières, nous n'avons malheureusement pas pu organiser les festivités de ce début d'année. Ces moments de convivialités ne sont que repoussés et nous reviendrons vers vous dès que les conditions seront meilleures !

Comme vous pourriez le constater en parcourant ce bulletin, la vie municipale a pu se maintenir et je remercie l'ensemble des conseillers pour leur engagement tout au long de l'année afin de permettre aux projets de la commune de voir le jour.

Je tiens aussi à saluer l'ensemble des agents municipaux qui, grâce à leurs qualités et leur grande polyvalence, répondent du mieux qu'ils peuvent aux besoins de la commune et de la population.

Vous trouverez dans ce bulletin les comptes rendus des trois dernières réunions du conseil municipal de l'année 2021 ainsi que des informations sur le Pôle Territorial Amikuze et la Communauté d'Agglomération du Pays Basque.

Bonne lecture.

Ainitzek erraiten zuten bezala, 2022 urte hau hasi da Covid 19 eritasunaren gorakada handi batekin.

Txertatze kanpainak emendatu badira ere, eritasun berezi hunen aldaerak hedatzen segitzen dute eta ez da aise asmatzea noiz bururatuko den osagarri krisia hau.

Halaere, gure bizia egin beharko dugu geroari begiratzuz eta kasu eginez.

Iragan den urtea hasi bada hertsadurak eta etxeratze aginduak jasanez, maiatzatik goiti egoera ahindu da.

Lanetik kanpoko maite ditugun aktibitateak berriz jastatu ahal izan ditugu.

Hala nola, plazer handi batekin antolatu ahal izan dugun uztaileko bazkaria Zohastin.

Eguberri inguruan, herriko adineko jendeen ikusterat ibili dira kontseilariak segurtasun neurriak errespetatuz.

Malereuski, urte hastapen huntan, usaiako elgarretaratzeak ez ditugu antolatu ahal izan, bainan baldintzak hobetu orduko, zuen ganat berriz etorriko gira !

Liburuxka hau irakurriz, ohartuko zirezte, herriko bizia eta proiektuak segitu direla, eta herriko kontseilari guziak eskertzen ditut heien parte hartzearentzat.

Eskerrak bihurtzen ditut ere herriko langileer, herrian gaindi eramaiten duten lanarentzat zuetariki hurbil.

Ondoko hostoetan, herriko azken hiru bilkuren bildumak, Amikuzeko lurraldea eta Euskal Hirigune Elkargoaren berri irakurtzen ahalko dituzue.

Irakurtze on.

OUVERTURE Secrétariat de Mairie

ĀICIRITS (Tél 05 59 65 71 74)

Lundi 9h à 12h ▪ Mardi 13h30 à 18h ▪ Mercredi 8h à 12h ▪ Vendredi 13h30 à 18h

CAMOU (Tél 05 59 65 85 13)

Lundi 13h à 15h (tous les 15 jours, affichage mensuel des dates)

Conseil Municipal du 21 septembre 2021

SDEPA :

Isolation des combles maison Borda :

Notre commune adhère au Syndicat D'Energie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA) pour la fourniture d'électricité et pour tous les travaux d'électrification. Le SDEPA propose de nouveaux services pour aider les communes à maîtriser leurs consommations et diminuer leur impact environnemental : c'est le « Conseil en Energie partagé », par le biais d'une cotisation de 0,25€ par habitant, pour une durée minimum de 3 ans.

C'est dans ce cadre-là que nous pourrions isoler les combles de la maison Borda, au-dessus de l'ezkaratz, à moindre coût :

Le montant des travaux et des dépenses à réaliser se décomposant comme suit :

Montant des travaux HT	1 131,50 €
TVA	226,30 €
TOTAL	1 357,80 €

Le SDEPA prenant en charge la TVA et 939,33€ par le biais de subventions de l'Europe, la participation de la commune serait de 195,74€, soit 14,42% du total.

Le Conseil a approuvé l'adhésion au Conseil en Energie partagé par la signature d'une convention et a donné l'accord pour l'isolation des combles de la maison Borda avec le plan de financement prévisionnel proposé ci dessus.

Travaux lotissement Etxe Goxoak :



Choix du maître d'œuvre :

Comme prévu, l'appel à candidatures a été lancé en juin et le retour des offres s'est terminé le 20 juillet 2021 : trois bureaux d'architectes ont répondu à l'appel d'offres : Mme Olmos du CAUE 64 et Mme Losiowski,

Chef de projet Mission Projets Urbains – Ingénierie urbaine à la CAPB, ont réalisé une première analyse des offres afin de vérifier si toutes les pièces réglementaires étaient bien présentes.

Comme prévu dans le règlement de consultation, nous avons reçu les trois candidats dans le cadre d'une audition le mardi 14 septembre dernier :

Liste des candidats :

- 1 - Sarl VILLENAVE architecte + INGÉTUDES ÉNERGIES + Sarl BUREAU D'ÉTUDES JM LURO + Sarl TSA + Selarl GEODENAK
- 2 - COUDENEAU Jean-Pascal architecte + Sarl BET TEC THERM
- 3 - Sarl Atelier PIEL + EUSKADI EKO + Eurl AMETXEKO

Voici les critères de présélection des candidatures :

Selon l'article 4.1 du règlement de consultation, l'accord-cadre sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés de la manière suivante :

- **la qualité et l'adéquation des références présentées au regard du projet** notamment en ce qui concerne la nature, l'objet, l'ampleur et le niveau de technicité des réalisations et/ou la qualité de lettre de motivation et des certificats de capacité : **30%**
- **la valeur technique de l'offre basée sur :**
 - la capacité du candidat à comprendre les intentions de la maîtrise d'ouvrage : **20%**
 - la prise en compte des spécificités de l'opération et du contexte architectural et urbain : **10%**
 - le calendrier et la méthode prévisionnelle proposée pour mettre en œuvre les marchés subséquents : **10%**
 - les **prix des prestations**, tels que proposés dans l'acte d'engagement : **30 %**.

Analyse des candidatures et des offres :

Après examen des dossiers de candidatures, projection des fiches récapitulatives et des références proposées par les candidats et audition des candidats, les différentes candidatures ont été analysées et notées en fonction des critères précisés dans le règlement de consultation.

Arrivent en :

- première position l'équipe COUDENEAU avec 85 points.
- deuxième position l'équipe ATELIER PIEL avec 60 points.
- troisième position l'équipe VILLENAVE avec 45 points.

M^{me} le Maire a présenté le bilan des auditions : l'équipe COUDENEAU a su démontrer sa grande motivation sur ce projet, aussi bien par la qualité de son offre écrite que par sa prestation à l'audition avec une réflexion déjà bien poussée sur les possibilités d'aménagement des 20 pavillons de la résidence Etxe Goxoak.

Le conseil municipal a validé à l'unanimité le choix de l'équipe COUDENEAU Jean-Pascal architecte et Sarl BET TEC THERM.

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, avait été abordée la possibilité de louer les pavillons vides à des étudiants pendant la période d'attente de début des travaux : la question a été posée à l'organisme SOLIHA en charge de la gestion du parc locatif du lotissement Etxe Goxoak. Ils nous ont fortement déconseillé ce genre de location précaire qui peut s'avérer problématique si le locataire ne veut pas quitter les lieux, avec des délais légaux d'expulsion pouvant aller jusqu'à trois ans.

Charte pour la promotion de la langue régionale :

Lors du dernier conseil municipal, la commune s'est engagée à adopter la charte européenne des langues régionales et minoritaires pour la promotion de la langue basque : la commune a préparé cette charte en

choisissant un certain nombre d'engagements concernant l'enseignement, les services publics, les médias, les activités culturelles, la vie économique et sociale et les échanges transfrontaliers. A ce jour, 32 communes se sont engagées comme nous.

Il s'agit maintenant de valider cette proposition avec pour objectif une signature officielle de la Charte, avec des représentants du Conseil de l'Europe.

Le détail de tous les articles de la charte ayant été transmis à chaque conseiller avant la réunion, le conseil a autorisé Mme le Maire à signer cette charte.

Euskararen urtaroa - participation de la commune :

Cette manifestation initiée par les 3 anciennes communautés de communes Amikuze, Iholdi-Ostibarre et Baigorri-Garazi a été reprise par la CAPB : elle aura lieu du 19 novembre au 3 décembre 2021 sur l'ensemble du Pays Basque (sauf Bayonne-Anglet-Biarritz qui organisent déjà « Mintzalasai ») : l'objectif étant de donner la possibilité d'utiliser l'Euskara à travers une programmation d'animations et de rendez-vous en basque.

M^{me} le Maire propose que la commune y participe :

- en mettant le hall de la salle polyvalente à la disposition de Gau Eskola pour organiser une soirée « joko gauldia », jeux de société en basque le mardi 30 novembre 2021, à la salle polyvalente d'Aïcirits. Cette soirée, ouverte à tous, attire plus particulièrement des adultes en cours d'apprentissage de l'Euskara à AEK.
- en proposant une balade naturaliste en Euskara sur la voie ferrée et autour du lac de Camou, le samedi après-midi 20 novembre 2021.

Le Conseil a donné son accord pour l'organisation de ces deux manifestations.

5- Information délégations du Maire :



DATE	OBJET	MONTANT
11/06/2021	Permis d'inhumation ARSAUT Jeanine, cimetière d'AÏCIRITS. Inhumation le 11/06/2021	
18/06/2021	Permis d'inhumation SAVES épouse AMESTOY Victoire, cimetière d'AÏCIRITS. Inhumation le 21/06/2021	
22/06/2021	Accord permis de démolir PD6401021B0001 EPFL Pays Basque représenté par PORTIER Arnaud : démolition totale d'un ancien atelier de menuiserie-ébénisterie	
25/06/2021	Bon pour accord location chapiteau 14 juillet : DALLEMANE	2 228 € TTC
25/06/2021	Bon pour accord aménagement entrée-sortie bourg Camou : COLAS	5 966,30 € TTC
28/06/2021	Permis d'inhumation POCHELU épouse BERÇAITZ Marie-Jeanne. Cimetière de CAMOU. Inhumation le 29/06/2021	
30/06/2021	Accord permis de construire PC6401021B0005 et AT6401021B0002 Communauté d'Agglomération Pays Basque représentée par Jean-René ETCHEGARAY : construction d'une maison de santé et aménagements extérieurs	
02/07/2021	Bon pour accord balade naturaliste en euskara le 30/11/2021 : CPIE	150 € TTC
05/07/2021	Concession-cavurne cimetière AÏCIRITS : M. et Mme MALLET	310 € TTC
05/07/2021	Concession-caveau cimetière paysager AÏCIRITS : M. Martin HAIÇAGUERRE	3 214,65 € TTC
09/07/2021	Bon pour accord porte entrée arrière mairie : SARL GUICHANDUT HABITAT avec prise en charge assurances	3 838,32 € TTC
09/07/2021	Bon pour accord remplacement du coffret électrique des cloches de l'église d'AÏCIRITS : BODET	1 417,20 € TTC
19/07/2021	Bon pour accord lampadaire salle polyvalente : SARL BEDECARRATZ avec prise en charge assurances	609,60 € TTC
19/07/2021	Convention mise à disposition à titre gracieux emplacement 1m2 route de Bordaberry pour installation et accès au CNRO. Durée 25 ans. Société THD64.	
20/07/2021	Bon pour accord travaux voirie 2021 : CASTILLON	99 346,80 € TTC
20/07/2021	Bon pour accord installation store terrasse auberge Denena : budget multiple rural : SARL GUICHANDUT HABITAT	25 497,60 € TTC
28/07/2021	Bon pour accord travaux réseau d'eaux pluviales : SOCATP - Route de l'Église à Aïcirits	3 347,42 € TTC
02/08/2021	Accord permis de construire P6401021B0004 LARRART Franck : construction d'une stabulation avec couverture photovoltaïque	

18/08/2021	Autorisation de dépôt d'une urne dans une caverne DUCHADEAU veuve COINTAT Claudine, Emma, Renée. Cimetière d'AÏCIRITS le 18/08/2021	
23/08/2021	Permis d'inhumation LACHIEZE veuve RECALT Micheline, cimetière d'AÏCIRITS. Inhumation le 23/08/2021	
23/08/2021	Avenant travaux extension cimetière d'Aicirits : lot 1 - COLAS	
25/08/2021	Bon pour accord remplacement bloc phare salle polyvalente et extincteurs château de Camou : PROMAT INCENDIE	974,45 € TTC
30/08/2021	Accord permis de construire PC6401021B0008 GACHEN Adrien : construction d'une maison individuelle, d'un garage et d'une terrasse	
07/09/2021	Bornage propriété Jacky DUFAU. La commune est représentée par Jean-Louis CHOHOBIGARAT	
10/09/2021	Accord permis de construire PC6401021B0010 PADEL Thierry : construction d'une maison individuelle de plain-pied	
10/09/2021	Décision de non-opposition à la DP6401021B0012 SCI AJA représentée par IBAR Philippe : bardage du bâtiment Espace Copie Bureautique	
10/09/2021	Bon pour accord plantation d'arbres sur le parking de la salle polyvalente et le long de la rue Etxe Goxoak : EIRL LES JARDINS D'AMIKUZE (Olivier DUFAU)	4289 € TTC
13/09/2021	Prorogation CUB64010B0003 ARLA Jean-Michel : construction d'une maison d'habitation	
13/09/2021	Concession-caverne cimetière AÏCIRITS : M. André PARIS	310 € TTC
14/09/2021	Décision de non-opposition à la DP6401021B0013 D'ABBADIE D'ITHORROTS Paul : division en vue de construire	
15/09/2021	Autorisation de dépôt d'urne dans une caverne cimetière d'AÏCIRITS : MAISONNAVE épouse MALLET Anna.	
15/09/2021	Bon pour accord remplacement bornes jardin public suite vandalisme : SARL BEDECARRATZ avec prise en charge assurances	5 158,32 € TTC

Questions diverses :

- **Projet déménagement Leclerc et PLU :** une réunion a eu lieu au siège de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) le 13 juillet 2021, en présence de Eric NARBASIS-JAURÉGUY (Conseiller permanent en charge de l'animation du Pôle Amikuze), Chantal ERGUY (Maire d'Aicirits), Rémi BOCHARD (DGS), Christophe SCHNEIDER et Julien BETBEDER (DGA stratégie territoriale aménagement habitat), Jean-Paul BADIE (DGA Economie), Jenofa HIRIART (Pôle Amikuze). Il a donc été décidé de reprendre l'élaboration du PLU d'Aicirits-Camou-Suhast et de le mener à terme le plus rapidement possible, afin de rendre constructible le terrain agricole situé entre le siège de Lur berri et la maison Bordaberria qui accueillera le projet du nouveau Leclerc : quelques recommandations ont été émises sur le choix des entreprises qui pourraient venir s'installer sur le site actuel du Leclerc après son départ.
- **Nouvelles des agents :** Marie-Thérèse est toujours en arrêt et les deux agents techniques ont suivi une formation sur l'entretien du petit matériel.
- **Réforme collecte des déchets ménagers :** une étude est en cours sur les futurs emplacements de lieux de collecte sur la commune (6 maximum).
- **Bilan pique-nique 14 juillet 2021 :** journée réussie avec une très bonne participation malgré la météo.
- **Eclairage public :** la modulation de l'extinction des lumières pendant la nuit pose encore quelques problèmes techniques. Il a été décidé de tout éteindre plutôt que de laisser une lampe allumée sur deux : un courrier d'information sera à nouveau envoyé à tous les administrés avant la mise en place de cette modification.
- **Emplois d'été :** tout s'est bien passé avec de très bonnes équipes de travail.
- **Déploiement de la fibre optique :** il reste un secteur où la fibre n'a pas été déployée sur la route de Larramendia et quelques problèmes techniques pour connecter certains administrés.

- L'association Amalia a organisé un tournoi de pala pour les jeunes entre 12 et 17 ans qui a connu un franc succès : quatre coupes ont été offertes par la mairie pour cette occasion.



- Un technicien de la CAPB nous a contactés pour la réalisation du séparatif au quartier CNRO : la CAPB doit installer le réseau sur le domaine public et ensuite chacun des 20 pavillons de la résidence Etxe Goxoak doit être relié à ce nouveau réseau : trois devis sont en cours avec les entreprises BENAC, DUCASSE et ETCHART pour évaluer ces travaux à la charge du propriétaire, à savoir la commune.
- **Epareuse :** un conseiller a soulevé le problème du passage tardif de l'épareuse après l'été : effectivement, les agents ne peuvent pas effectuer cette mission tant qu'ils ont les jeunes emplois d'été sous leur responsabilité jusqu'à mi-août, puis ils doivent prendre les congés. De plus, cette année, ils ont dû préparer l'arrivée du nouveau jeu au jardin public (démolition ancien et fondation du nouveau), ce qui a retardé encore le passage de l'épareuse. Cette problématique a été abordée récemment en réunion de bureau et avec les agents : l'objectif est de rajouter un passage annuel (trois au lieu de deux : fin avril, fin juin et début septembre) et d'embaucher ponctuellement une personne de plus pour les travaux de tonte pendant ces trois périodes qui durent environ deux semaines.

2021eko Irailaren 21eko bilduma

- **SDEPA : Gamueko BORDA ko ganerraren isolamendu termikoa :** Gure herria SDEPA sindikataren partaide da elektrikari doakion obra guzien dako. Zerbitzu berri batzu proposatzen dituzte herriari elektrika kontsumoa hobekiago zaintzeko. Karia hortan deliberatua izan da Borda etxearen ganerrari isolamendu termikoa ekartzea. Obra horrek SDEPA ri esker 195 € beizik gostatu behar luke.
- **Etxe goxoak lotizamenduaren proiektuaren berri :** Lotizamenduaren obren kudeatzeko kolaboratzaile baten beharra dugun geroz, herriko etxeak dei bat eginik, hiru enpresa entzun ditu. Bakotxak bere ikus punda presentatu dauku, segitu dituzten proiektuak azaldu. Hiru enpresen artean, COUDENEAU arkitektu bulegoa hautatua izan da.
- **Eskualdeko hizkuntzen sustapena :** Herriko etxeak bai eta beste 32 herrik izenpetu dute euskaldekoko hizkuntzen eta hizkuntz gutituen sustapena. Euskararen erabilteaz hainbat arlotan, bai sozial mailan, hezkuntzan, zerbitzu publikoetan edo ono kultura mailan, bakotxak engeiamenduak hartuko ditu. Gaur egun, helburua litaik sustapen horren izenpedura ofizial baten ukaitea Europako kontseiluaren ordezkalari batzuen gandik.
- **Euskararen urtaroa**
Beste urteetan bezala aurten ere deliberatua izan da Euskararen urtarolari parte hartzea. Gure aldetik, herriak bere laguntza ekarriko

dio bi gertakariri. Azaroaren 20 ean ateraldi naturalista bat tren bidea eta antziraren gaindi. Bestea azaroaren 30 ean, gau eskolak antolatuturik, joko gaudia.

- **Beste galderak**

- Leclerc saltegiaren mugitzeaz eta PLU aren aldetik ; bildu dira hainbat erakunde, gure herria barne, deliberatzeko gure PLU horrek puntaraino eramana izan behar zuela. Hara nola Leclec saltegiak duen proiektuari buruz, lur hori eraikigarri izan dadin.

- Herriko ondarkin ontzien biltzeko leku berriak estudioan dira, horrek 6 aste hartu behar luzke.

- Argi publikoari buruz, nahi ginuen modulazioak kezka agertzen ditu oraino. Erabakia izan da horien hiltzera bat biren gainen uzteko orde.

- Zuntz optikoaren obrek segitzen dute, lehen arazo teknikoak agertzen dira ere zombait herritarren konekzioarekin.

- CNRO bizitegian ur garbi eta zikinen babeslana estudioan da. Hiru enpresa galdezketatuak dira.

- Bide bazterreko belarrak pusa azkar dute udan. Horien mozteko, urtean bi pasaietatik, hiruetara erabakia izan da. Memento horietan, pentsatzen dugu langile baten hartzea.

Conseil Municipal du 23 novembre 2021

Recrutement de deux agents recenseurs :

Concernant le prochain recensement de la population en 2022 (du 3 janvier au 20 février 2022), nous avons recruté deux personnes pour le village : M^{me} BRINSTER Sophie pour Camou-Suhast et M^{me} MALAQUIN Pascale pour Aïcirits qui bénéficieront au préalable d'une journée de formation. Il est nécessaire de déterminer leurs rémunérations pour ce travail car l'Etat verse une aide financière mais il considère que ce travail est bénéfique à la Commune, donc elle doit participer financièrement. Nous devons créer deux emplois non permanents : un poste à temps non complet à 25 heures hebdomadaires pour Aïcirits et un poste à temps non complet à 15 heures hebdomadaires pour Camou-Suhast. Ce calcul est établi sur la base des habitations. Le salaire sera calculé sur la base de l'indice brut 354 de la fonction publique.



Les indemnités kilométriques pour les déplacements seront

versées aux deux agents : 60km * 0,37€/km (6cv), soit 22,20€ pour le secteur d'Aïcirits et 400km*0,29€/km (5cv), soit 116€ pour le secteur de Camou-Suhast.

Le conseil a validé la création de ces deux postes aux conditions indiquées ci-dessus.

CAPB

Approbation du rapport de la CLECT :

Par délibération du 4 février 2017, le Conseil Communautaire a créé une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) entre la Communauté d'Agglomération Pays Basque et ses communes membres et a fixé sa composition à un membre titulaire et un membre suppléant par commune membre, soit 158 titulaires et 158 suppléants. Cette commission procède à l'évaluation du montant des charges et des recettes financières transférées à la Communauté d'agglomération et correspondant aux compétences dévolues à la Communauté d'agglomération. La dernière commission s'est réunie à Saint-Palais le 15 septembre 2021 :

- M. DEVÈZE Christian, Maire de Cambo a été élu Président et M^{me} BEHOTEGUY Maider, Vice-Présidente.

Le premier rapport concernait la salle omnisports et la salle de réception attenante de Tardets : la CAPB ayant pris la compétence optionnelle « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ».

- La salle de sports qui était à la charge de la commune de Tardets sera transférée à la CAPB : la commission a validé l'évaluation de 3 892,00€ annuelle pour les charges liées au fonctionnement et à la construction, basée sur une moyenne calculée sur les années 2017 à 2019 : ce montant sera déduit de l'attribution de compensation de la commune de Tardets.

Recensement de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transport, logement, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

- La salle de réception qui était propriété d'un SIVOM constitué de 16 communes de Haute Soule, sera aussi transférée à la CAPB : la commission a validé l'évaluation de 3 846,00€ annuelle pour les charges liées au fonctionnement et à la construction, basée sur une moyenne calculée sur les années 2017 à 2019 : ce montant sera déduit de l'attribution de compensation des 16 communes au prorata du nombre d'habitants de chacune.

• Le deuxième rapport concernait le service de collecte des déchets verts sur la commune de Saint-Jean-de-Luz : ce service avait été repris par l'agglomération Sud-Pays Basque fin 2016 puis par la CAPB en 2017. La CAPB a décidé d'arrêter cette collecte et de restituer les charges correspondantes à la commune de Saint-Jean-de-Luz. La commission a validé l'évaluation de 36 872,00€ annuelle pour les charges liées à ce service, basée sur une moyenne calculée sur les années 2018 à 2020 : ce montant sera rajouté à l'attribution de compensation de la commune de Saint-Jean-de-Luz.

• Le troisième rapport concernait les animations locales sur Amikuze et Pays de Bidache : la CAPB a décidé d'arrêter ce financement et de restituer les charges liées à ces actions, en se basant sur la moyenne calculée sur les années 2017 à 2019.

Pour Amikuze, l'évaluation retenue est de 7 442,00€ annuelle qui augmentera l'attribution de compensation de la commune de Saint-Palais.

Pour le Pays de Bidache, l'évaluation retenue est de 22 100,00€ annuelle qui augmentera l'attribution de compensation des 7 communes alentours au prorata du nombre d'habitants de chacune.

Achat trois défibrillateurs

Choix de l'entreprise :

Lors du vote du budget 2021, nous avons créé une ligne pour l'achat de trois défibrillateurs : un à Camou, un à Suhast et le troisième pour renouveler celui d'Aïcirits.

Nous n'avons pu obtenir que deux devis, puisque les fabricants sont très peu nombreux :



	Prix HT	Prix TTC	Entretien annuel
Schiller (77600 Bussy-Saint-Gorges)	3 663,40 €	4 396,08 €	297,00 € HT soit 356,40 € TTC
Securimed (59180 Cappelle-La-Grande)	5 385,00 €	6 462,00 €	450,00 € HT soit 540,00 € TTC

Le modèle proposé par SCHILLER est le "FRED PA-1 DEA" automatique à l'ouverture de la sacoche et conseillé par le SDIS 64. Celui de Securimed est le "DEA G5" qui est aussi un modèle automatique.

C'est l'entreprise SCHILLER qui a été retenue par l'ensemble du conseil.

Régies photocopies et salle :

Suite à un contrôle du centre des Finances Publiques de Saint-Palais, quelques observations ont été faites.

La régie de recettes "Encaissement recettes photocopies, étiquettes, brochures et documents" créée le 21 octobre 2000 pourrait être supprimée : actuellement, les sollicitations des administrés sont quasi inexistantes.

Pour celle concernant les recettes de "Location salle, tables et bancs. Droits de stationnement", il faut apporter quelques petites modifications : versement trimestriel des fonds à la perception, plafond d'encaissement porté à 1000€ et précision des conditions de location des salles (chèque caution, chèque paiement, attestation responsabilité civile et signature

d'une convention de location). Si ces modalités sont déjà pratiquées, elles n'étaient pas précisées sur la délibération précédente.

Le conseil a donné son accord pour supprimer la régie "Encaissement recettes photocopies, étiquettes, brochures et documents" et pour modifier la régie " Location salle, tables et bancs. Droits de stationnement".

SDEPA

Alimentation projet constructions impasse Iribarnia :

A la demande de la commune, le SDEPA a réalisé l'étude des travaux d'alimentation en souterrain concernant le projet de trois constructions impasse Iribarnia sur les trois terrains en cours de vente :

Le montant des travaux et des dépenses à réaliser se décomposant comme suit :

- montant des travaux T.T.C	19 809,48 €
- assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	1 980,95 €
- actes notariés	345,00 €
- frais de gestion du SDEPA	825,40 €
TOTAL	22 960,83 €

Le Conseil a approuvé le plan de financement prévisionnel de l'opération : le SDEPA prenant 22 135,43€ à sa charge, la participation de la commune sera de 825,40€, correspondant aux frais de gestion soit 3,60 % du total.

CAPB

Rapport 2020 eau et assainissement :

M^{me} le Maire a présenté le rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement : 27,65 millions d'euros ont été investis en 2020, sur les 28,83 m³ d'eau mis en distribution seulement 21,93 m³ d'eau potable ont été facturés, soit 63,34 millions de m³ perdus en réseau.

La qualité de l'eau est assez bonne.

L'assainissement collectif représente plus de 80% des eaux usées traitées : si 16 millions de m³ sont facturés, 36,3 millions de m³ passent dans les stations d'épuration avant d'être renvoyés en milieu naturel. La différence provient essentiellement des eaux de pluie, d'où l'importance de séparer les eaux de pluie des eaux usées.

Ce rapport est disponible à la mairie pour tous ceux qui souhaiteraient le consulter.

Paiement chèques Pays Basque Au Cœur :

Comme chaque année, la commune remet un carnet de chèques cadeaux « Pays Basque Au Cœur » à chaque agent, d'une valeur de 171€ valable pendant 1 an : ces chèques cadeaux sont utilisables dans les commerces situés sur les secteurs d'Amikuze-Iholdi-Oztibarre, Garazi-Baigorri, Pays d'Hasparren, Cambo-les-Bains et Soule. Il faut délibérer pour valider le paiement de ces chèques cadeaux à l'office du commerce Pays Basque Au Cœur. Le Conseil a donné son accord à l'unanimité.



Information délégations du Maire :

DATE	OBJET	MONTANT
29/09/2021	Bon pour accord brande de bruyère jardin public : KERYAG	2 298,19 € TTC
05/10/2021	Accord permis de construire PC6401021B0011 MIREMONT Henri : carport de deux voitures en ossature bois	
05/10/2021	Décision de non-opposition à la DP6401021B0014 MIREMONT Henri : abri de jardin ossature bois	
14/10/2021	Décision de non-opposition à la DP6401021B0015 COMMUNE AÏCIRITS-CAMOU-SUHAST représentée par Chantal ERGUY Maire : store de terrasse à l'auberge Denena	
15/10/2021	Bon pour accord remise en état de la buse existante sur la route d'Ihitzague à Camou : SOCATP	1 140 € TTC
05/11/2021	Accord permis de construire PC6401021B0013 BLANS René et Viviane : construction d'une maison individuelle	
10/11/2021	Bon pour accord spectacle de Noël : PLANETEMÔMES	850 € TTC
10/11/2021	Autorisation de dépôt d'urne dans une cavurne CORTEZ Gabriel. Cimetière d'Aïcirits. Dépôt le 12/11/2021	
15/11/2021	Certificat d'opposition tacite au PC6401021B0009 FARDEL Alexandre : résidence principale d'habitation avec serre bioclimatique	

Demandes de locations de salle :

- APEL Etchecopar Saint-Palais : vide-greniers le dimanche 28 novembre 2021.
- APE école publique Saint-Palais : loto annuel le samedi 22 janvier 2022

Le Conseil a validé ces locations à 40€ (fluides) pour les deux demandes ci-dessus, selon la règle choisie pour toutes les écoles locales.

**Questions diverses :**

Point travaux : les travaux de voirie 2021 sont presque terminés et il reste la réfection du terrain de pétanque à réaliser sur janvier 2022. La réception de chantier des travaux d'extension du cimetière d'Aïcirits a enfin eu lieu le 22 novembre 2021.



Pour des raisons de sécurité, le bâtiment de l'ancienne entreprise LANGILAK près de TOUTANTROC, a été démoli par l'EPFL au mois de novembre.

Les travaux de création d'une nouvelle canalisation pour séparer les eaux de pluie et les eaux usées vont commencer début décembre à l'impasse Goxoki (CNRO), travaux pris en charge par la CAPB.

- Fibre optique : une réunion publique s'est tenue le 8 novembre 2021 à Saint-Palais, en présence des maires des 4 communes de Arbérats, Aïcirits-Camou-Suhast, Béhasque et Saint-Palais, des responsables du syndicat mixte ouvert "La Fibre 64", du directeur de THD64 entreprise choisie pour le déploiement de la fibre et des opérateurs Orange et SFR. De nombreux problèmes ont été soulevés : travaux mal réalisés, éligibilité annoncée et non effective, adresses non correctes...l'entreprise THD a reconnu ses erreurs : elle contrôlera les prises déjà posées et sera plus vigilante pour celles qui restent à installer.

A la date de la réunion, 47 abonnés s'étaient connectés à la fibre sur les 362 prises posées sur notre commune. Les 2000 logements non éligibles à ce jour devraient pouvoir se connecter au plus tard en mars 2022. Et enfin, les opérateurs FREE et BOUYGUES pourront commercialiser la fibre optique courant du 1^{er} trimestre 2022.

- Projet Gamm Vert et MR BRICOLAGE : l'entreprise LUR BERRI a fait part de son projet de construire un grand magasin Gamm Vert et MR BRICOLAGE sur son terrain près de la MOTOCULTURE BASCO-BÉARNAISE.

- Une réunion a été programmée le 2 décembre prochain avec M^{me} BRUTHÉ, Conseillère Départementale et ses services pour aborder la problématique de sécurité de l'intersection Motoculture Basco-béarnaise et Leclerc. Puis une autre réunion devrait être organisée, avec l'ensemble des acteurs concernés pour réfléchir aux aménagements nécessaires sur la D933 depuis la zone Larramendia jusqu'à l'entrée d'Aïcirits.

- Proxibus : comme prévu, le nouveau circuit de la ligne n°55 du Txik Txak sera effectif à partir du 6 décembre 2021 : les arrêts aux bourgs de Béhasque et d'Arbérats et une grosse partie du circuit sur Aïcirits (Leclerc vers zone Larramendia et bourg d'Aïcirits vers Hôpital par la route d'Esquilamorde) ont été supprimés. Le syndicat des mobilités propose un nouveau service sur tout le territoire d'Amikuze-Iholdi-Oztibarre : le transport à domicile sur réservation pour lequel une documentation sera envoyée dans chaque foyer.



- UD CCAS : M^{me} DUBOSCQ, chargée de mission à l'union départementale des CCAS, a proposé aux trois communes de Arbérats, Aïcirits-Camou-Suhast et Béhasque de réaliser une enquête commune pour proposer des ateliers pour les personnes de plus de 60 ans. Selon les retours, des ateliers seront organisés sur les trois communes et ouverts aux habitants de ces trois communes.
- DECI : le schéma Défense Incendie lancé en juillet 2020 a été retardé par l'absence de notre interlocutrice partie en congé maternité et par l'attente du règlement départemental toujours en cours de révision.
- Euskararen Urtaroa : la balade naturaliste en basque du 20 novembre au lac de Camou-Suhast était très intéressante et un autre rendez-vous

est proposé au hall de la salle polyvalente ce mardi 30 novembre avec possibilité de participer à des jeux de société en basque.

- Pièges à moustiques-tigres distribués en début d'année : peu de retour des administrés... il est conseillé de changer assez régulièrement l'eau.
- Eclairage Public : un courrier a été distribué courant novembre pour annoncer l'extinction totale de l'éclairage pendant la nuit pour lequel nous n'avons reçu aucune remarque.
- Dates à retenir :
 - 19 décembre 2021: Arbre de Noël.
 - 8 janvier 2022 : repas des aînés.
 - 15 janvier : cérémonie des vœux.

2021eko azaroaren 23ko bilduma

• Bi langileren kontratazioa

Herritarren informazio biltzearen kari bi langile hartu ditu herriko etxeak. Gamue Zohaztiren dako Brinster Sophie anderea eta Aiziritzeren dako Malaquin Pascale andereak eginen dute. 25 orenen kontratua Aiziritzen eta 15 orenen kontratua Gamue Zohaztin ordainduak izanen dira, bideko kostuak barne.

• Herri elkargoko CLECT txostenaren onespina

- Devèze Christian, Kanboko hauzapeza lehendakari gixa hautatua izan da eta lehendakari ordearen buru Behoteguy Maider.

- Lehen txostenak Atarratzeko kirol eta bilgune gelak presentatzen ditu. Hara nola Herri elkargoak kultura eta kirol mailan trebetasunak harturik, bi sala horien kudeaketa bere gain hartuko ditu.

- 2016 etik goiti herri elkargoak zuen bere gain Donibane Lohitzuneko ondarkin berdeen kudeantza. Deliberatua izan da ber itzultzea zerbitzu hori hiriari dohakion kostuekin. Diru zama hori geitua izanen da Herri elkargoak emaiten duen kalte-ordainari.

- Azken deliberoa izan da, Amikuze eta Bidaxune eskualdeko animazioen kudeantza ber itzultzea azken horier kostaren truk.

• Défibrillateur sistemaren hautua

Debisak egin ondoren Schiller enpresa hautatua izan da hiru defibrillateur sistema pausatzeke. Gamuen, Zohaztin, eta Aiziritzeakoaren berritza.

• SDEPA argi indar sindikatak

Onartu du lurperatzearen fresak bere gain hartzea Iribarnia ateka motzeko eraikitzen ari diren etxeen dako.

• Ura eta ongarriatzera bilduma

Bilduma horrek agerrarazten dauku ura aski ona dela, bestalde, sobera galtze bada oraino zirkuitoan aldiz tratatuen diren ur zikinena dako ur saldu baino doble gehiago tratatzen da. Horrek erakusten du ur babesen obrak segitu behar direla.

• Beste galderak

- Urteko bide obrak bukatzera doaz, gelditzen zauku oraino petanka zelaiaren arra egitea. Abendoan hasi behar lukete ur babesen obrak CNRO bizitegian.

- Zuntz optikoaren obrak bukatua badira, bere funtzionamenduak kezkak sortzen ditu oraino.

- Lur Berrik aipatu dauku bere proiektua ; GammeVert eta Mr Bricolage magasinaren eraikitzeaz beren bulegoetarik urbil, MBB ren ezkerrean.

- Departamenduko kontseilaria Bruthé andereak prestatzen dauku bilkura bat zenbait bide arazoren dako. MBB ko bidegurutzeta lehenik eta ondotik Larramendia eremutik hasiz bide departamentalak.

- Txixtxak zerbitzuaren zorbait gelditze ezabatu dira guti erabiltzea gatik, ahatik Herri elkargoko ibilbideen sindikatak zerbitzu berri bat proposatuko : etxerainoko garraioa.

- Euskararen urtaroa kari, Azaroaren 20 ean ateraldi naturalista bat trein bidea eta antziraren gaindi. Bestea azaroaren 30ean, gau eskolak antolatuz, joko gaurdía.

- Argi publikoari buruz, gutun bat igorria izan da aipatzeko horien hiltzea gauaren erdian.

Conseil municipal du 17 décembre 2021

Modification du temps de travail secrétariat

M^{me} le Maire a exposé aux conseillers la nécessité d'augmenter les heures de secrétariat de mairie.



En effet, la secrétaire de mairie avait fait remonter ce besoin lors de l'entretien professionnel annuel : la surcharge de travail constante est notamment due à la mise en place de la dématérialisation dans tous les secteurs d'activité du secrétariat (urbanisme, comptabilité, marchés publics, gestion du personnel, élections...).

M^{me} le Maire propose donc de passer le temps de travail du secrétariat de 26 heures à 30 heures par semaine, en rajoutant une demi-journée le vendredi matin non ouverte au public.

Cette modification a été soumise au Comité Technique Intercommunal (CTI) prévu le 17 décembre mais reporté au 30 décembre 2021 : la commune ayant suivi la procédure à la lettre et l'annulation du CTI étant indépendante de sa volonté, M^{me} le Maire propose de valider cette demande sans attendre le retour du CTI.

Le Conseil a approuvé à l'unanimité cette modification du temps de travail du poste de secrétariat.

Extension heures supplémentaires :

M^{me} le Maire explique qu'à ce jour, seuls les agents techniques ont le droit d'effectuer des heures supplémentaires et propose d'étendre cette possibilité à l'ensemble des agents : fonctionnaires stagiaires et titulaires, agents contractuels de droit public sur les mêmes bases que celles prévues pour les fonctionnaires assurant des missions de même nature et même niveau hiérarchique.

Les emplois concernés sur la commune seraient les deux agents techniques, l'agent d'entretien et la secrétaire de mairie. Ces heures peuvent être rémunérées ou récupérées.

Cette modification a été soumise au Comité Technique Intercommunal (CTI) prévu le 17 décembre mais reporté au 30 décembre 2021 : la commune ayant suivi la procédure à la lettre et l'annulation du CTI étant indépendante de sa volonté, M^{me} le Maire propose de valider cette demande sans attendre le retour du CTI.

Le Conseil a approuvé à l'unanimité l'extension des heures supplémentaires à tous les agents et emplois de la commune.

Mise à jour des grades de l'emploi d'agent d'entretien :

Dans le plan de carrière d'un employé territorial, il existe la possibilité de changer d'échelon et de grade soit suite à un examen professionnel, soit suite à un concours, soit à l'ancienneté. M^{me} LAPLACE Marie-Thérèse est dans ce second cas et peut accéder au grade d'adjoint technique principal de 2^e classe au vu de son ancienneté dans le grade d'adjoint technique. Pour cela, il nous faut délibérer pour créer l'emploi et décider de la date à laquelle cette proposition s'appliquera : M^{me} LAPLACE ayant deux employeurs, il faut que les deux collectivités aient voté les lignes directrices de gestion pour valider cet avancement de grade. L'autre commune n'ayant pas rempli cette condition, l'avancement de grade de M^{me} LAPLACE est donc reporté d'une année.

Cependant, notre commune ayant rempli toutes les conditions, M^{me} le Maire propose de valider cet avancement de grade et de l'inscrire sur le tableau des effectifs.

Le Conseil a approuvé à l'unanimité l'avancement de grade de notre agent d'entretien.

Tableau des effectifs :

M^{me} le Maire a projeté les modifications à apporter sur le tableau des effectifs, suite aux décisions prises dans les points 1 et 2 :

- le changement des heures de la secrétaire de mairie de 26 à 30 heures par semaine,
- le changement de grade correspondant à l'agent d'entretien, de « adjoint technique » à « cadre d'emploi des adjoints techniques ».

Accord du Conseil à l'unanimité.

CAPB : accueil personnes sourdes et malentendantes :

Suite à la demande des élus participant à la commission accessibilité, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a proposé à l'ensemble des 158 communes la mise à disposition d'un service d'accueil physique et téléphonique pour personnes sourdes et malentendantes.

C'est la solution technique « Elio Connect » commercialisée par la société ELIOZ qui a été choisie : ce dispositif permet aux usagers sourds et malentendants d'échanger par téléphone ou sur site, via une plateforme à distance d'interprètes Langue des Signes Françaises, en langue parlée complétée, en transcription en temps réel de la parole ou transcription automatique.

Il faut que la commune dispose d'un ordinateur portable.

Si la commune souhaite adhérer à ce service ElioZ, une convention devra être signée avec la CAPB, sachant que les frais d'abonnement

annuels liés à ce service seront répartis entre la Communauté d'Agglomération Pays Basque et les 15 communes de plus de 5000 habitants et que les 143 autres communes en disposeront gratuitement.

CAPB : rapport déchets 2020 :

M^{me} le Maire a présenté le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service de collecte et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Communauté d'Agglomération Pays Basque : chaque conseiller avait déjà pu en prendre connaissance par mail.

Rappel des objectifs de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en matière de gestion des déchets ménagers et assimilés :

- la prévention des déchets ;
- l'amélioration du tri, du recyclage et de la valorisation des déchets ;
- l'amélioration / optimisation des services et dispositifs de collecte des déchets et ainsi de la propreté, pour préserver le cadre de vie ;
- l'incitation et l'accompagnement aux changements de comportements pour évoluer vers davantage d'éco-citoyenneté ;
- la participation à la mise en place des équipements de valorisation et de traitement des déchets avec le Syndicat mixte Bil Ta Garbi ;
- la maîtrise du coût du service public d'élimination des déchets ;
- la diminution des impacts environnementaux du service.

Suite à la promulgation de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi « AGECE », transcrivant la directive cadre déchets européenne de 2018, les décrets d'application et arrêtés sont progressivement publiés.

Sortir du plastique jetable, mieux informer le consommateur, lutter contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire, agir contre l'obsolescence programmée, mieux produire.

Ce qui change dès 2021 :

- De nouveaux produits plastiques à usage unique seront interdits, comme les pailles, couverts, touillettes, boîtes à sandwich, couvercles de boissons, tiges pour ballons, confettis et piques à steak.
- Par ailleurs, les entreprises et les établissements publics ne peuvent plus distribuer gratuitement de bouteilles en plastique contenant des boissons.

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire programme ainsi l'interdiction progressive, année après année, des différents objets plastiques jetables du quotidien, avec l'objectif d'atteindre zéro plastique à usage unique d'ici 2040

- Distribution et publicité : depuis le 1er janvier 2021, le dépôt d'imprimés publicitaires sur les véhicules est interdit, ainsi que la distribution de cadeaux non sollicités à visées commerciales dans les boîtes aux lettres.
- L'indice de réparabilité : l'indice de réparabilité est déployé à partir du 1er janvier 2021 aussi bien dans les rayons qu'en vente à distance pour tous les équipements électriques et électroniques.

L'année 2020 a été très particulière et les services de collecte perturbés. Voici quelques chiffres clés pour 2020 :

194 234 tonnes de déchets ménagers collectés, par un service composé de 327 agents titulaires et 16 ambassadeurs du tri du Syndicat



Mixte Bil ta Garbi, comptant 25 déchèteries, le tout réparti sur 10 pôles territoriaux de proximité.

Chacun de nous produit en moyenne 622 kg de déchets par an, dont 68 % sont valorisés.

Au global, le coût du service de collecte et de valorisation des déchets s'est élevé à 47,04 M € (hors charges de structure).

Le financement est assuré pour l'essentiel par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) prélevée sur le foncier bâti : depuis 2019 c'est un taux unique de 10,10% qui est appliqué sur tout le Pays Basque et qui reste inchangé en 2020.

Ce rapport a été approuvé par le Conseil. Il est disponible à la mairie d'Aïcirits.

Information délégations du Maire :

Depuis la réunion du 23 novembre 2021, aucune décision liée aux délégations du Maire n'a été prise.

Demandes de subvention :

L'association "AEK" qui donne des cours de langue basque aux adultes sur l'ensemble du Pays Basque a sollicité la commune dans le cadre de l'organisation de la "Korrika 2022"

La Korrika est une course-relais qui parcourt le Pays Basque durant 11 jours et 10 nuits sans interruption. Elle est organisée par AEK, la coordination des cours de basque aux adultes et a un double objectif : d'une part, étendre et renforcer la mobilisation des habitant(e)s du Pays Basque en faveur de la langue basque et d'autre part, collecter les fonds nécessaires au développement des centres d'apprentissage de la langue aux adultes.

Durant la course, les coureurs portent un témoin transmis de main en main à chaque kilomètre, à l'intérieur duquel se trouve un message rendu public à l'arrivée.

Le Conseil a accepté d'y participer en achetant un kilomètre à 300€.

Questions diverses :

• Lotissement Etxe Goxoak (CNRO) : le cabinet d'architectes COUDENEAU a présenté à l'ensemble du conseil l'esquisse du projet de réhabilitation des 20 pavillons, le 7 décembre 2021. Il faudra prendre des décisions rapides sur certains choix : taille des logements en T2 ou T3, isolation intérieure ou extérieure, le système de chauffage...



• PLU communal : il a été relancé le 27 septembre 2021 et trois réunions de travail ont suivi les 22 octobre, 3 décembre et 17 décembre 2021 en présence d'un élu de la CAPB et des services de l'APGL. Lors de ces réunions, l'analyse de la consommation ENAF (espaces naturels agricoles et forestiers) 2011-2021 a été réalisée : elle est basée essentiellement sur les autorisations d'urbanisme (PC, PA) délivrées pendant cette période. La loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 intègre la lutte contre l'artificialisation des sols à ces grands objectifs de l'urbanisme, en l'associant à « un objectif d'absence d'artificialisation nette à terme » (ZAN). A ce jour, l'article 191 de cette loi pose le principe selon lequel l'artificialisation des sols doit être réduite de 50 % dans les dix prochaines années. Cela signifie que dans chaque nouveau document d'urbanisme, les ouvertures de droit à construire seront limités à maximum 50% de la consommation ENAF des 10 précédentes années.

Selon les conclusions de l'APGL, notre commune a consommé 14,1 ha entre 2011 et 2021 (5ha en habitation et 9,1 ha en activité économique), ce qui ouvrirait à ce jour 7,05 ha de possibilité de construire. Cependant, nous avons 8,1 ha de terrains couverts par des demandes d'autorisations d'urbanisme en cours. A l'heure actuelle, nos possibilités d'ouvertures de droits à construire sont donc nulles.

Le projet du déménagement du Leclerc a été également étudié, notamment sous l'angle juridique : selon la loi « Climat et résilience », ce déplacement semble difficilement réalisable sur le terrain cadastré A0952 appartenant aujourd'hui à la CAPB et non constructible à ce jour.



La question se pose donc de la pertinence de poursuivre l'élaboration du PLU communal.

Le Conseil a décidé à l'unanimité d'interrompre l'élaboration du PLU communal si le projet de déménagement du centre Leclerc sur le terrain cadastré A0952 de la CAPB est officiellement refusé, d'autant plus qu'un PLU infracommunautaire est en cours sur l'ensemble des communes d'Amikuze.

• Sécurité routière D933 : suite à notre courrier, une réunion a été organisée à la mairie d'Aïcirits avec M^{me} BRUTHÉ, Conseillère Départementale et ses services pour aborder la problématique de sécurité de l'intersection Motoculture Basco-Béarnaise et Leclerc : une étude sera faite dans les prochains jours pour proposer des aménagements. Puis une autre réunion devrait être organisée en début d'année 2022, avec l'ensemble des acteurs concernés pour réfléchir aux aménagements nécessaires sur la D933 depuis la zone Larramendia jusqu'à l'entrée d'Aïcirits.

• M^{me} le Maire a rappelé la réunion du conseil communautaire de la CAPB prévue le lendemain et a souhaité recueillir l'avis de tous concernant le sujet important de la LGV : « Le Conseil communautaire est-il favorable ou défavorable à la réalisation de la branche Bordeaux-Dax de la Ligne

à Grande Vitesse (LGV) Grand Projet Sud-Ouest (GPSO) concomitamment à la ligne nouvelle Bordeaux-Toulouse, afin de faire bénéficier les territoires sud-aquitains de la grande vitesse et de compléter l'aménagement du corridor atlantique vers l'Espagne ? Et si oui, l'accord pour le financer à hauteur de 65,4 M€ bruts »

L'ensemble du Conseil s'est prononcé contre ce projet.

Dates à retenir :

Arbre de Noël sans goûter : le dimanche 19 décembre 2021

Visite et distribution des cadeaux aux aînés : le mardi 28 décembre 2021.

Le Conseil a décidé d'annuler le repas des aînés du 8 janvier 2022, ainsi que les vœux du 15 janvier 2022.

2021eko abendoaren 17ko bilduma

• Sekretarioaren lan denbora, oren geituak eta kalifikazioak

Ilabeteak pasa eta agertzen da sekretariagintzan lana beti ta gehiago badela. Deliberatua izan da Cecile en lan denbora geitzea 26 orenetatik 30 orenetara astero.

Bestalde, ofizial teknikoek beizik zuten baimena oren gehituen egiteko (pagatuz edo errekuperatuz).

Gaur egun herriko etxeko langile guzietan posibilitate hori zabaltzen dugu.

Langileen kalifikazioa eguneratzea posible da formakuntza berri bat eginez edo pasatu urteen arabera. Laplace Marie-Thérèse andereak eguneratze horri dretxoa du. Deliberatua izan da bere galdeari baiezkoa ematea.

• Elkor eta entzumen gogorra duten jendeen ongi etorria

Herri elkargoak eramaiten duen lana irisgarritasunari buruz agerrarazi dauku 158 herriek egin duten hautua : Herriko etxetan plantan ezartzea gailu bat elkor edo entzumen gogorra duten jendeen dako.

Ordinagailu, kamera eta « logiciel » baten bidez egiten ahalko da (Elioz connect). Azken horren abonamenduen gastoa 5000 jendez goiti diren hiriek pagatuko dituzte.

• Herri elkargoa : 2020 ko ondarkinen bilana

Bilana hori herriko etxean ikusgai da. Presentatzen dauku zer ezarria den plantan egiten ditugun ondarkinei buruz eta ze aldaketak prestatzen diren. Atxikitzen ahal duguna, bakotzak 622

kg ondarkin botatzen dituela eta ehuneko 68 a ber baliatua dela. Finantzaletaren gehiengoak bakotzak zor duen zergek permititzen dute.

• Korrikaren laguntzeari buruz

Kontseiluak deliberatu du AEK sustengatzea korrikaren bitartez kilometro bat hartuz, heldu baita 300 euroko diru laguntza.

• Beste galderak

- Coudeneau arkitekto bulegoak CNRO proiektuaren ardura du, eta estudioen presentatzera jin zauku. Hautu ainitz gelditzen dira egiteko (etxeen handitasuna, berotzeko moldea...).

- Eramaiten dugun PLU lana arra piztu dugu. Zeinbat bilkura egin ondoren, lege berri batzu kondutan hartu behar ditugu. Hara nola azken 10 urteetan kontsumitu ditugun gainazalak hartuz, heldu den 10 urteendako erdia beizik erabilgarri izanen da. Guretzat, 14 ha erabiliak izan dira 2011 eta 2021 urteen artean. Erran nahi baitu heldu diren 10 urteentzat 7 ha erabilgarri direla. Jakinez egungo egunean 8 ha pasa galde berri badela, geroari begira ez dugu lur eraikigarri berririk galdetzen ahalko. Kontseilu osoak erabaki du lan hori hortan uztea Leclerc proiektua ez bada egingarri, jakinez PLU bat egiten ari dela Amikuze eremuan gaindi.

- Auzapez andereak presentatu dauku Herri Elkargoan biharamunean jokatu zen eztabaida eta bozka LGV proiektuari buruz. Hitz batez kontseilua proiektuari kontra agertu da.

- Pasatzen dugun krisia zantarioari begira hautatua izan da adinetakoen bazkaria eta agiantzen ezeztatea.

État civil

Le carnet du 2^e semestre 2021

NAISSANCES / SORTZEAK

Juillet : Alba AZEVEDO

Août : Nahia SEMERY

Décembre : Léonie, Magalie, Evelyne DESSAILLY LEJEUNE

MARIAGES / EZKONTZEAK

Juillet : Sabrina RECIO et Franck LARRART

DÉCÈS / HERIOTZEAK

Août : Claudine, Emma, Renée COINTAT-DUCHADEAU

Septembre : Anna MALLET

Yvonne RINCON

Octobre : Jean-Marie, Roger BRANDENBURGER

Didier MELTZER

Jean, Robert BERÇAÏTZ

Novembre : Georges, Félix LE BOUQUIN

Décembre : Henri GOEYTHUIS

Martin BÉNAC

Daniel ETCHEBERRY

Projets en cours

PLU communal et PLU intercommunal Amikuze :

Le plan local d'urbanisme (PLU) communal a été relancé le 27 septembre 2021 et trois réunions de travail ont suivi les 22 octobre, 3 décembre et 17 décembre 2021. Ont participé à ces réunions la Communauté d'Agglomération Pays-Basque (CAPB), compétente en matière de planification, représentée par M. FONTAINE Arnaud, Vice-Président et un technicien et les services de l'Agence Publique de Gestion Locale des Pyrénées-Atlantiques (APGL 64) en charge de l'étude de notre PLU.

Il faut rappeler que l'élaboration de ce PLU interrompu début 2020, a été réactivé pour répondre à une demande de déménagement du magasin Leclerc sur le terrain cadastré A952 appartenant à la CAPB et non constructible à ce jour. Ce projet de déménagement du Leclerc avait été négocié avec le bureau de l'ancienne Communauté de Communes d'Amikuze en 2016 puis validé par un premier vote en février 2019 confirmé par une deuxième vote le 21 mai 2021 au sein du pôle territorial Amikuze.

Lors des réunions de travail de l'automne 2021, l'analyse de la consommation ENAF (espaces naturels agricoles et forestiers) 2011-2021 a été réalisée et montre qu'à ce jour nos possibilités d'ouvertures de droits à construire sont nulles.

A notre demande, le projet du déménagement du Leclerc a été également étudié sous l'angle juridique : selon la loi « Climat et résilience », ce déplacement semble difficilement réalisable sur le terrain cadastré A0952.

La commune a donc demandé un rendez-vous avec les services de la Préfecture pour les interroger précisément sur ce projet de déménagement du Leclerc : cette rencontre est prévue le 21 février prochain. Dès réception d'une réponse officielle de la Préfecture, nous déciderons de la pertinence de poursuivre l'élaboration du PLU communal d'autant plus qu'un PLU intercommunal est en cours sur l'ensemble des communes d'Amikuze.

Concernant ce Plan communal intercommunal, plusieurs réunions se sont succédées au deuxième semestre 2022 de septembre à novembre :

- a été voté le choix de l'organisme chargé de réaliser le diagnostic agricole : c'est la Chambre d'Agriculture qui a été choisie avec 14 voix (10 voix pour EHLG et 1 blanc),
- chaque commune a pu exposer ses projets communaux et une vision du territoire pour les 10 ans à venir,
- une réunion avec l'AUDAP (Agence d'Urbanisme des Pyrénées-Atlantiques) a permis de réfléchir sur les formes urbaines de l'habitat (hauteur, couleurs, matériaux...),
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui définira les orientations principales du PLU devrait être établi pour fin 2023 - les directives en matière d'urbanisation sont claires : priorité à la densification des zones urbanisées autour des bourgs.

• Herriko hirigintza tokiko plana :

Eramaiten dugun PLU lana, 2020 urte hastapenean gelditurik, berriz abiatu dugu irailaren 27an. Hiru bilkura egin dira geroztik abendoa artio : APGL egiturak du ikerketa eramaiten et Euskal elkargoko Arnaud Fontaine hautetsia eta teknikari batek ere parte hartu dute.

Leclerc saltegiaren lekuz aldatzeko galdearen ondotik, herriak PLU-a berriz hasi du jakinez lehen tratua 2016an egina izan zela aitzineko Amikuzeko herri elkargoko bulegoarekin.

Proiektu hori, Amikuzeko lurraldean berriz bozkatu izan da 2021eko maiatzaren 21ean gehiengo batekin. Hirigintza tokiko plana lantzeko, azken 10 urteetan kontsumitu ditugun lurraldeak izan dira. Eraitzen arabera, geroari begira ez dugu lur eraikigarri berririk galdegiten ahalko.

Gainera hirigintza buruzko lege berriak eraikitzeko baldintzak tinkatzen ditu eta Leclerc saltegia lekuz aldatzeko proiektua ez da aise gauzatuko.

Hortakotz, bilkura bat antolatua da Prefeturaren xerbitxuekin, proiektu horren xeheki aipatzeko. Arrapostu ofizialaren arabera, herriko PLUa segitzeko ala gelditzeko erabakia hartua izanen da.

• Denbora berean, Amikuzeko hirigintza tokiko plana martxan ezarri da :

- irailaren 16an bozkatu da laborantxaren diagnostikoa egiteko bi egituren artean : Departamenduko laborantza ganbara hautatua izan da 14 botzekin, EHLG-ek 10 botz ukan dituelarik eta xuri bat

- 2023ko lehen norabideek hartu beharko dira.

- Urriaren 20an Amortzen mahai itzuli batean herri bakotzak agertu ditu egitasmoak eta nola ikusten zuen lurraldearen itxura ondoko 10 urteentzat.

- Azaroaren 24ean bilkura AUDAP egiturarekin gogoetak egin dira hirigintzaz : Amikuze eskualdean zer onartzen ahal den etxeen eraikitzeko mementoan, koloreak, ekaiak, goratasuna...

Segur gira, oraitik goiti, eraikitzeko baimenak lehenik herriko zentroetan emanak izanen direla.

Résidence ETXE GOXOAK (CNRO) :

Lors du Conseil du 21 septembre 2021, l'équipe COUDENEAU Jean-Pascal architecte et la Sarl BET TEC THERM bureau d'étude thermique a été choisie pour étudier et réaliser la réhabilitation des 20 pavillons de la résidence Etxe Goxoak.

Le 7 décembre 2021, une première ébauche du projet avec plans et chiffres à l'appui, a été faite à l'ensemble du conseil municipal. Si la priorité est de réaliser les travaux de rénovation thermique, des extensions sont envisagées (T2 à T3) et il a été décidé de repenser totalement la distribution intérieure de ces pavillons, très cloisonnés à ce jour.

Une première estimation des travaux a été chiffrée à 1 840 000€ pour l'ensemble des 20 pavillons. La première tranche des travaux concernera les sept logements disponibles à ce jour. Une demande de subvention DETR-DSIL a été déposée le 11 février 2022 auprès de la Sous-Préfecture avec espoir d'obtenir une aide de 50% (Etat, Conseil Départemental et CAPB) sur un montant de 978 000€ correspondant au coût global estimé de la première tranche.

Les premiers travaux devraient commencer à l'automne 2022.

• Etxe Goxoak auzoa (CNRO) :

Coudeneau arkitekto bulegoa eta BET TEC THERM enpresa hautatuak ian dira 20 etxe horien arraberritzeko. Abendoren 7an proiektuaren lehen proposamenak aurkeztu dituzte herriko kontseilari guzietan, planoak erakutsiz eta zenbakiak lagun. Xedea da etxe ttipi horien modernizatzea, handitzea eta sustut isolamendu termikoa hobetzea.

Lan guzi horien egiteko 1 840 000€ko gasta aurreikusia izan da.

Lehen lanak hasiko dira hutsak diren zazpi etxeetan. Estadoari diru laguntza eskaera berrikitan igorria izan da : 978 000€ gostatzen ahal luketen obren %50a laguntzaren ukaitea esperantza dugu estadoa, kontseilu orokorra eta euskal elkargo hiru erakundeen artean.

Obrak udazkenean hasi behar lukete.

Terrain Paillé :

Le Conseil Architecture Urbanisme Environnement des Pyrénées Atlantiques (CAUE 64) a accepté d'apporter son appui à la commune pour lancer l'étude d'aménagement de ce terrain situé en plein coeur du bourg d'Aïcirits. Le CAUE établira un cahier des charges pour lancer la consultation du maître d'oeuvre qui aura la mission d'aménager ce terrain. Le conseil a décidé que le futur bureau d'étude serait choisi sur remise de prestation, c'est-à-dire qu'il sera demandé à tous les candidats de proposer une intention d'aménagement. Le choix d'un éco-lotissement priorisant les données environnementales a été également mis en avant.

Departamenduko CAUE egituraren laguntza galdegin dugu herri erdian den Paillé lurraldean antolatzeko proiektua eramaiteko. Idatziko daukute baldintzen bilduma obralari baten hautatzeko. Erabaki dugu, hautagai guzietan lur horren antolatzeko ideiak eta planoak galdegitea aurkezteko mementoan. Azkenik, inguramena errespetatuko duen lotizamendu berezi baten hautua egina izan da.

Événements organisés par la commune au 2^e semestre 2021

2021 urteko bigarren partean, Herriak antolatu gertakariak

Le 14 juillet 2021 :

Cette année, le pique-nique a pu être organisé à Suhast. Même si la pluie s'était abondamment invitée ce matin-là, les nombreux participants ont pu passer une agréable journée à l'abri sous chapiteau.



2021eko uztailaren 14an, usaian antolatzen den kanpoko bazkaria iragan da Zohaztiko plazan. Aro euritsua izanik ere, jende multxo eder bat hurbildu da eta egun goxo bat pasatu !

La cérémonie du 11 novembre :

À Aïcirits, elle a pu se dérouler dans des conditions presque normales avec la participation des villageois et la présence toujours appréciée de la banda "Les Mixains".

Tout le monde s'est retrouvé ensuite à la salle polyvalente pour l'apéritif offert par la commune, suivi du repas organisé par le comité des fêtes.



Azaroaren 11ren orroitzarrea Aiziritzen iragan da : aldi huntan herriarrek parte hartu ahal izan dute eta "Les Mixains" musika taldea ere hor ginuen. Ondotik, denak elgarretaratu gira herriko gelan, herriak eskaini aperitifa eta pesta komiteak antolatzen zuen bazkariaren inguruan.

Euskararen Urtaroa :

Cette opération organisée par la CAPB sur l'ensemble du Pays Basque du 19 novembre au 3 décembre 2021 a pour objectif de donner la possibilité d'utiliser l'Euskara à travers une programmation d'animations et de rendez-vous en basque. Notre commune a participé à cette démarche.



Le samedi 20 novembre, une balade naturaliste en basque a été organisée autour du lac de Camou avec un intervenant du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du Pays Basque.

Le mardi 30 novembre, une soirée jeux en basque a eu lieu au hall de la salle polyvalente, avec le concours de la Gau Eskola d'Amikuze, pour pratiquer l'euskara de manière ludique autour de jeux de société.

Euskararen urtaroa, euskal hiriguneak antolatzen zuen azaroaren 19tik abendoaren 3rat, euskara baliatzeko animazio eta hitzorduak proposatuz Euska herri osoan.

Gure herriak desmartxa hortan sartu da.

Azaroaren 20an, ibiakoitz arratsaldean Gamueko aintziraren inguruan natura ezagutzeko ibilaldi bat antolatua zen Euskal Herriko CPIE elkartearen animatzaile batekin.

Azaroaren 30ean, Joko gaualdia iragan da Aiziritzeko kiroldegiko aitzineko gelan, Amikuzeko gau eskolaren laguntzarekin : jokoan inguruan euskaraz aritzeko parada emana izan da.

Arbre de Noël :

Et l'année s'est terminée par l'arbre de Noël le 19 décembre dernier : 90 enfants de la commune y étaient invités. Cette année encore, l'organisation a été perturbée par la crise sanitaire qui nous empêchés d'offrir le goûter après le spectacle.

Le Père-Noël a pu quand même venir et distribuer les cadeaux aux enfants et un gâteau des rois à chaque famille.



Urtea bururatu da eguberriko pestarekin : herriko 90 bat haur gomituak ziren. Ikusgarriaren ondotik, dakizuen arrazoinen gatik arratsaldeko askaria ezeztatua izan da. Beharrik Bizar Xuri hor zen oparien banatzeko eta erregeen bixkotxa familia baxotxer emateko.

Travaux 2021-eko obrak

Un grillage réalisé par un forgeron local a été posé sur le côté gauche du fronton pour empêcher les pelotes de tomber dans le jardin des voisins et pour enlever le filet usé et inefficace.

Pilota plazan, burdin sare bat muntatua izan da ezkerreko partean, auzoko baratzetan pilotak erortzerat ez uzteko eta orai arte zen sare higatua kentzeko.



Une plantation d'arbres a été réalisée au parking de la salle-polyvalente, pour remplacer les châtaigniers, abattus l'année précédente, par des poiriers à fleurs et pour créer un rideau naturel entre l'espace détente (city-stade, terrain de foot et tables de pique-nique) et le parking avec des érables.

Aiziritzeko kiroldegiaren auzoan arbolak landatuak izan dira jazko gaztainondoaren ordezkatzeko bai eta jostatzeko lekua eta aparkalekuaren artean bereixte naturalaren egiteko.



Un nouveau jeu a été posé au centre du jardin public d'Aïcirits pour remplacer l'ancien qui était vieillissant et commençait à présenter des problèmes de sécurité pour les enfants.

Joko berri bat instalatua izan da Aiziritzeko josta lekuan segurtasun neurriak errespetatzeko aitzinekoa higitzen hasia baizen.



L'ancienne entreprise d'ébénisterie LANGILIAK qui se trouvait près de TOUTANTROC a disparu : elle a été démolie par l'EPFL, actuel propriétaire, pour des raisons de sécurité, le bâtiment risquant de s'effondrer à tout moment.

Langiliak enpresaren bastimendua desagertu da : EPFL oraiko jabeak lurrerat botatu du, erortzeko irrisku handian baizen.



Des nouvelles tables de pique-nique ont été posées à l'espace vert de la salle polyvalente d'Aïcirits et à la place de Suhast. En ces temps de restrictions sanitaires, de plus en plus de personnes optent pour la restauration à l'air libre.

Kanpoko mahaiak gehituak izan dira Aiziritzeko kiroldegi auzoan eta Zohaztiko plazan : osagarri krisi garai huntan, gero eta gehiago jendek kanpoan jaten dute.



Voirie 2022 :

Des travaux ont été réalisés sur l'ensemble de la commune, la plupart motivés par des besoins de sécurisation : route de l'église à Aïcirits totalement rénovée suite aux travaux d'enfouissement, aménagement chicane pour ralentissement avant virage sur la route d'Esquilamorde, placette de manoeuvre impasse Biak, espace parking à la croix de Suhast... seuls les travaux de réhabilitation du terrain de pétanque ont pris du retard mais ils devraient commencer début février.

2022ko bideen obrak herri osoan gaindi eginak izan dira, gehienetan segurtasunaren arrazoinen gatik : Aiziritzeko elizaren bidea arraberritua izan da lurperatze obren ondotik, Ezkilanbordeko bidean hertsigune bat bihurgunea aitzin, autoen itzultzeko plaza ttipi bat Biak karrika itsuan, aparkatzeko leku bat Zohaztiko kurutze ondoan....bakarrik petanka eremua gelditzen da egiteko bainan otsaila hastapenean hasiko dira obrak.



Maison Borda à Camou : le chauffage a été installé à l'ezkaratz et l'isolation du grenier a été réalisé avec une prise en charge quasi totale du SDEPA. Cette salle, peu utilisée jusqu'à présent, pourrait y accueillir davantage de réunions ou de conférences.

Un store a également été posé sur le vélux du toit de la salle des jeunes et des chasseurs, pour atténuer la chaleur en plein été.

Gamuen, Borda etxean berogailuak pausatuak izan dira ezkaratzean eta isolazio termikoa egin da ganerrian. Gela horren gehiago baliatzeko xedea litaik.

Gasiteek eta ihiztariek baliatzen duten Gaineko gelan, teilatuko berinan itzalkari bat pausatua izan da berotasunaren gatik.



Informations diverses

La mairie vous rappelle :

Recensement de la population 2022 :

Le recensement prévu en 2021 et reporté à 2022, est en cours sur notre commune et se terminera le 20 février 2022.

Deux agents recenseurs nommés par la commune passent à votre domicile pendant cette période pour laisser des formulaires à compléter. Tous ceux qui ont accès à internet sont fortement invités à se recenser en ligne.

Inscription listes électorales :

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement,...), il doit demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de sa mairie.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr sur le site de la commune (démarches en ligne),
- Personnellement en se rendant en mairie avec les pièces exigées,
- Par un tiers dûment mandaté en mairie avec les pièces exigées,
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02 et les pièces exigées.

Seuls la carte nationalité d'identité et le passeport permettent de justifier simultanément de son identité et de sa nationalité.

A défaut, vous devez fournir :

- une pièce justifiant de votre identité (par exemple : carte vitale, permis de conduire).
- Une pièce justifiant de votre nationalité (par exemple : acte de naissance de moins de trois mois, certificat de nationalité).

Selon les situations, il convient de fournir l'une de ces pièces :

- S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- S'il s'agit du domicile de vos parents : un document attestant du lien de filiation + un justificatif de domicile du parent ;
- Si vous êtes seulement contribuable dans la commune : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis au moins 2 ans ;
- Si vous êtes gérant ou associé unique ou majorité d'une société figurant au rôle des contributions directes de la commune : une décision de nomination retranscrite au registre des décisions d'assemblée générale

Demandes de bourses communales :

Nous rappelons aux jeunes de la commune qu'ils peuvent bénéficier d'une bourse communale lorsqu'ils sont étudiants à condition d'en faire la demande écrite au plus tard fin mars, avec certificat de scolarité et RIB bancaire.

Recensement :

Tous les jeunes doivent venir se faire recenser à la mairie à l'âge de 16 ans pour effectuer ensuite la journée d'appel de préparation à la défense.

Cette attestation de recensement est nécessaire pour pouvoir s'inscrire aux examens comme le baccalauréat, BEP, CAP ou permis de conduire.

Demandes de subventions :

Les associations qui souhaitent une subvention doivent en faire la demande écrite avec le formulaire unique destiné aux associations disponible sur : www.associations.gouv.fr avant fin mars.

Nous vous remercions de l'accueil que vous leur aurez réservé.

Jaz egin behar zen herriko biztanleen kundaketa aurten iragaiten ari da otsailaren 20a arte : herriak izendatu ditu bi pertsona eta etxez etxe ibiltzen dira. Dozierrak uzten dituzte betetzeko bainan internet-en bidez egitea azkarki gomendatua da.

Milesker ongi errezebitzea gatik.

ou les statuts de la société ou une attestation délivrée par la société dont vous détenez des parts + dans tous les cas, une attestation sur l'honneur de la continuité de cette qualité.

Pour l'élection présidentielle du 10 et 24 avril 2022, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le 2 mars 2022 en ligne ou reçue par courrier le 4 mars 2022 au plus tard en mairie.

• Bozka zerrendetan izenaren emaita :

Adinetara heltzean, gazte guziak zuzenki bozka zerrendetan sartuak dira, 16 urtetan izena emana baldin badute herriko etxean biztanleen kundaketan sartzeko. Bestenez, bestek bezala, izena eman behar du herriko etxean.

Izenaren emaitako, aukera ezberdinak badira :

- internetez, herriko webgunetik pasatuz «service-public.fr» zerbitzuaren bidez,
- Herriko etxerat etorriz,
- bere ordez, izendatu beste norbait igorri herriko etxerat, behar diren dokumentu guziekin
- gutunez, «Cerfa n°12669*02» dokumentua osatua eta egiaztagiri guziekin.

Nortasun agiria eta pasaporteak baizik dute bakotxaren nortasuna eta nazionalitatea frogatzen.

Horiek gabe, dokumentu hauekin frogatu behar da :

- nortasuna, gidatzeko baimena edo gizarte segurantzaren kartarekin,
- nazionalitatea, sortze agiria edo herriartasun agiria emanaz,
- egoitza, helbidea agertzen den telefono edo energia hornitzaileen faktura batekin,

Aurtengo lehendakari hauteskundeak apirilaren 10 eta 24ean iraganen dira : bozka zerrendetan sartzeko, zuen izena eman behar duzue martxoaren 2ko interneten eginez edo martxoaren 4eko herriko etxetik pasatuz.

Baxotik landa, Herriak diru laguntza ixurtzen du galdegiten duten ikasleer : idatzizko galdera egin behar dute martxo bukaera aitzin, eskoltzearen agiria eta bankoaren nortasun agiria gehituz.

Orroitarazten dauzuegu 16 urteak ospatu orduko, herriko gazteek izena eman behar dutela Herriko Etxean. Ondotik, hiritarasun eta defenza barnatzeko egun batean parte hartu beharko dute. Desmarxa hau beharrezkoa da azterketa gehien pasatzeko (baxoa, gidabaimena...)

Diru laguntzak galdegideko, elkarteek, www.associations.gouv.fr loturan atxeman dokumentu berezi bat igorri behar dute herriko etxerat martxo bukaera aitzin

Notre environnement

Réforme de la collecte des déchets ménagers en Amikuze :

La collecte aujourd'hui organisée en bacs de regroupements pour les ordures ménagères et le tri sélectif et collectée une fois par semaine, sera très bientôt totalement modifiée.



L'objectif de cette réforme est d'inciter à la pratique du tri et à la réduction des déchets.

Le nombre de points de collecte sera largement réduit : 1 point pour 60 foyers. Chaque point de collecte sera composé de 4 colonnes : une pour les ordures ménagères, deux pour le tri sélectif et la dernière pour le verre.

Sur notre commune, 7 points devraient être créés. Pour y déposer les déchets ménagers (sacs plastiques noirs de 50l maximum), il faudra se munir d'un badge qui sera remis à chaque foyer lorsque le nouveau système sera mis en place. Une réunion publique par commune sera organisée pour informer les usagers et des permanences seront mises en place pour distribuer les badges entre mai et juillet 2022.

La tarification reste inchangée pour le moment, à savoir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à 10,10% prélevée sur la taxe foncière. Mais l'objectif est de créer une tarification proportionnelle aux apports de déchets qui pourront être mesurés grâce aux badges.

Nous devrions basculer sur ce nouveau système de collecte en octobre 2022.

Cela signifie donc que tous les containers actuels disparaîtront.

En 2023, les consignes de tri seront étendues : tous les emballages ménagers en plastique et les petits métaux pourront désormais être triés : pots de yaourt, de crème fraîche, barquettes, sachets et films, poches, capsules, couvercles en métal, dosettes de café...

Rappel horaires de la déchetterie : Lundi 15h-19h, Mercredi et Vendredi 14h-18h, Samedi 9h-12h et 14h-18h.

• Ondarkinen erreforma Amikuzen :

Ondarkinen biltzeko manera fitexko aldatua izanen da. Herritar kopuruaren arabera (60 etxe) banatuak izanen dira herrian zehar untzi handiagoak. Helburua da ondarkinak ttipitzea eta gehiago berextea.

Gure herrian 7 toki izan behar litaizke : horietan 4 untzi handi atxemanen dira : bat zikin untzi beltzendako, bi berexketa egiteko eta azkena berinentzat. Bakotzak gako elektronikoko bat ukanen du bere ondarkinen botatzeko.

Herri bakotxetan, bilkura publiko bat antolatua izanen da xehetasun guzien emaitetako eta permenentziak proposatuak izanen dira gako elektronikoen banatzeko.

Biltze sistema berria plantan emana izanen da 2022 ko urrian.

Oraiko untzi guziak desagertuko dira.

Ondarkindegiaren idekitze egunak eta orenak orroitarazten ditugu : Astelehenetan 3tik 7rat, asteazken eta ostiraletan 2tik 6rat, ibiakoitzetan 9tik 12rat eta 2tik 6rat.

Retour des chenilles processionnaires :

Au printemps, et maintenant courant février, les chenilles descendent en file indienne pour s'enterrer dans le sol. Transformation en chrysalides, puis en papillons qui sortiront de terre à partir du mois de juin.



La meilleure façon de lutter contre les chenilles processionnaires est d'éliminer tous les cocons qui se trouvent principalement dans les pins, avant le printemps, ou de les piéger lorsqu'elles descendent sur les troncs.

Si vous remarquez une défoliation des arbres avec ces gros nids en fil de soie, il est certain que les chenilles processionnaires ont choisi de faire halte dans les branches de vos arbres, ou plus précisément de vos conifères. Les plus attaqués sont le pin parasol, pin maritime, pin sylvestre, pin d'Alep, mais les cèdres sont aussi touchés.

Elles grignotent les aiguilles de pin, ce qui va petit à petit affaiblir l'arbre, et par voie de conséquence le rendre plus fragile à l'attaque d'autres nuisibles.

Les animaux sont les premières victimes de cette contamination (chiens, chats, chevaux, moutons et vaches). Curieux, ils ne manqueront pas de coller la truffe ou la langue sur une belle procession de chenilles. L'inflammation et l'œdème de la langue ou de la muqueuse buccale résultants peuvent les empêcher de se nourrir ou de s'abreuver. L'envenimation peut aller jusqu'à des nécroses sur toute la région buccale. Les ablations de la langue ne sont pas rares dans ce cas. Nombreux sont les vétérinaires ayant dû sacrifier des animaux gravement blessés par la processionnaire.

Les conséquences sur l'homme sont généralement moins graves. La plupart du temps, une exposition aux soies urticantes de la chenille se traduit par une simple démangeaison accompagnée de boutons qui disparaissent au bout de deux ou trois jours mais peut être plus grave dans certains cas (œdème de Quincke ou un choc anaphylactique).

En cas d'exposition ou de doute d'exposition aux poils de chenilles, prendre une douche savonneuse et changer de vêtements. Laver les vêtements exposés immédiatement.

En cas d'exposition d'un animal domestique, éviter de se contaminer soi-même en le manipulant (porter gants, lunettes, masques...), ne pas froter l'animal (le laver en grande eau) et consulter un vétérinaire.

Certains pins de notre commune sont infestés et afin d'éviter la prolifération, nous encourageons les propriétaires à élaguer les branches porteuses et à brûler les cocons remplis de chenilles (en prenant soin de bien vous protéger le corps, le visage et les mains), ou de faire appel à un professionnel.

Lerroan ibiltzen diren harrak desagertarazteko, primaderan arbolan berean diren kafirak kendu behar dira edo jausten hasten direlarik, zepoak plantan ezarri zolarat heltzerat ez uzteko.

Denek badakigu zoin gaixtoa den harra mota horren hunkitzea : kabalentzat jendeer baino biziki larriago izaiten ahal dira ondorioak.

Hobe da aski urrun egoitea eta hunkitzea gertatzen bada, untsa ikuzi beha da hatza kentzeko.

Ahal bada, untsa litaik denek gure etxeetan agertzen diren kafirak kentzea egin ahala fite adarrak moztuz eta su emanaz.

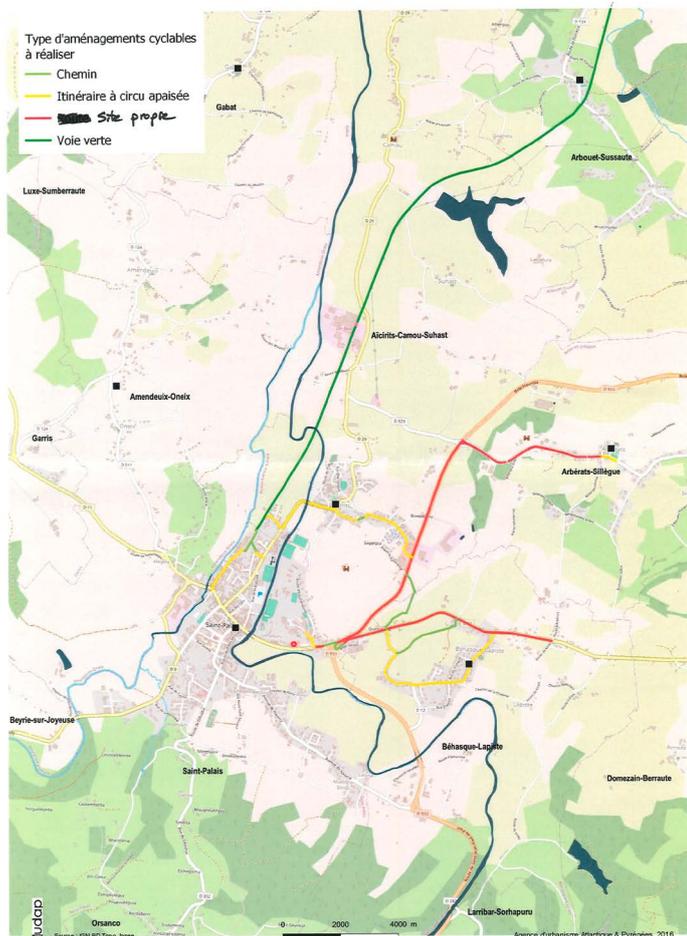
Appel à projet « politiques cyclables de proximité »

Le transport représente 35 % de notre consommation d'énergie et 32 % de nos émissions de gaz à effet de serre. L'objectif est de rompre avec le « tout voiture » et de proposer des alternatives (transports en commun, mobilités actives, covoiturage...). L'étude de faisabilité d'une voie douce sur la RD933, route de Sauveterre depuis l'entreprise « Colas » jusqu'à Saint-Saint-Palais, et sur la RD11, route de Béhasque depuis l'embranchement d'Arbérats jusqu'au rond-point de l'hôpital,

a été validée par le conseil municipal en mars 2021. Cette étude est menée conjointement avec les communes d'Arberats, Béhasque et Saint-Palais, et c'est la commune d'Arberats qui est responsable du portage de ce dossier.

Un financement croisé Département (70%), Syndicat des Mobilités (10%) et Communes (20%) a été entériné pour financer l'étude du projet et une convention entre les différentes municipalités a donc été signée.

Après plusieurs réunions, le cahier des charges a été discuté le 8 décembre et devrait être finalisé rapidement. La consultation sera lancée en ce début d'année, conjointement avec les projets identiques de Errobi et du Pays de Bidache. Cette étude proposera également des solutions de continuité pour relier ces voies avec les centres bourgs. Les conclusions sont attendues à la fin du 1^{er} semestre 2022. Pour information, un schéma vélo sur la commune de Saint-Palais a également fait l'objet d'une étude qui est cours de finalisation.



Garraioa gure energia kontsumoaren %35 da eta gure berotegi efektuko gasen isurien %32. Helburua da "dena autoz" ohitura bazter uztea eta alternatibak proposatzea (garraio publikoak, mugikortasun aktiboak autokidetzeta...).

Herriko kontseiluak abian jarri du bide ezti baten proiektua "Colas" enpresa eta Donapaleu artean, Salbatarreko 933 departamenduko bidean, eta Behaskaneko 11 departamenduko bidean, Arberatzeko bidegurutzeta eta Donapaleu artean. Arberatzeko Behaskane eta Donapaleuko herriekin batean eramaiten dugu proiektu hori.

Ikerketa horren dirustatzea Departamendua (%70), mugikortasun sindikatu (%10) eta herrien (%20) artean finkatua izan da. Lau herrien arteko hitzarmen bat izenpetua izan da, jakinez Arberatzeko Herria dela proiektu horren gidari.

Biltzar zenbaiten ondotik, baldintzen bilduma eztabaidatua izan da abenduaren 8an eta laster prest izanen da. Kontsulta urte hastapenean abiatuko da, Errobiko eta Bidaxune Herriko gisa bereko proiektuekin batera. Ikerketa hunek herri zentzoren juntatzeko aterabideak ere proposatuko ditu.

Emaizak 2022ko lehen urte erdiaren hondarrean bilduko dira. Jakin dezazuen, Donapaleun bizikleta eskema bat lantzen ari da eta fitexko bururatuko dute.

Santé-Social



CCAS :

L'union Départementale des CCAS des Pyrénées-Atlantiques (UDCCAS64) en lien

avec les communes d'Aïcirits-Camou-Suhast, d'Arbérats-Sillègue et de Béhasque-Lapiste propose aux personnes de plus de 60 ans de participer à divers ateliers d'actions collectives. Ces actions émanent de directives nationales, l'objectif étant de préserver au mieux leur autonomie. Ces ateliers financés par la Conférence des Financeurs (Conseil Départemental, Diverses caisses de retraite, Région N.A. Caisses de retraite complémentaire, ARS...) sont gratuits pour les participants. C'est ainsi que les personnes de plus de 60 ans des 3 communes ont été consultées à travers un questionnaire. Vous avez été nombreux à répondre et nous vous en remercions. Il vous a été proposé de donner vos préférences sur une quinzaine d'ateliers. Finalement pratiquement tous les ateliers ont été retenus. Les animations seront proposées indifféremment sur les 3 communes.

Il sera demandé aux personnes qui ont formulé un choix de le confirmer et par la suite de suivre les modules de l'atelier jusqu'au bout. Le

calendrier est en cours d'élaboration et nous vous en aviserons dès qu'il sera mis en place.

Departamenduko Laguntza Sozialeko Zentroek, Aiziritze-Kamu-Zohazti, Arberatzeko Zilekoa eta Behaskane-Lapisketako herriek proposatzen dute 60 urtez goitiko presuner parte hartzea tailer desberdinetan. Helburua delarik beren beregaintasunen egin ahala hobeki atxikitzea. Parte hartzea tailer horietan urririk da. Beren finantzaketa segurtatua da kutxa desberdinetaz (Konseilu Orokorra, erretreta kutxa eta beste...). Horren lekuan ezartzeko 3 herrietako gehienak galdezkatuak izan dira jakiteko zoin tailer interesatzen zuen bakoitzari, 15 bat proposatuak zirelarik. Aintz izan zirezte arrapostua eman duzientak, eta eskertzen zaituztegu. Azkenean, kasik tailer guztiak atxikiak izan dira, animazioak proposatuak izanen dilerarik desberdinki 3 herrietan.

Laster galdegina izanen zazu baiezatzeta zuen parte hartzea. Ari gira egutegiaren lantzen, prest izanen delarik jakinarazia izanen zazu.

Services existant à Aïcirits-Camou-Suhast pour les habitants

Pour les enfants :

Arbre de Noël organisé chaque année le dimanche précédant Noël : cadeaux offerts aux petits jusqu'à 11 ans, goûter et spectacle pour toute la famille.

Pour les jeunes :

- Octroi de bourse communale après le bac pour les étudiants qui en font la demande.
- Emplois d'été à la commune les jeunes de 16 à 18 ans : il faut envoyer une demande écrite avant le 15 mai à la mairie.
- Ne pas oublier de se faire recenser à la mairie à l'âge de 16 ans.

Vous fêtez vos 16 ans ?

Vous devez vous faire recenser !

Le recensement est une démarche civique **essentielle** et **obligatoire**. Il correspond à la deuxième étape du "parcours de citoyenneté", après l'enseignement de défense et avant la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

Qui doit se faire recenser ?	→ Tous les garçons et les filles de nationalité française
Quand ?	→ Dès l'âge de 16 ans et avant 16 ans et 3 mois révolus
Où ?	→ A la mairie du domicile où une attestation de recensement est délivrée
Comment ?	→ Se présenter muni de sa carte d'identité, d'un justificatif de domicile, ou du livret de famille des parents
Pourquoi ?	→ Pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense

Vous avez plus de 16 ans et vous n'êtes pas recensé ?

Présentez-vous le plus tôt possible à la mairie pour régulariser votre situation.

Alors n'attendez pas !

Cette démarche est **nécessaire** pour pouvoir s'inscrire au **baccalauréat**, au **BEP, CAP**, au **permis de conduire**, aux **concours de l'Etat**...

Pour les aînés :

- Visites à domicile et distribution de cadeaux aux personnes de 65 ans et plus, entre Noël et 1^{er} de l'an.
- Repas offert par la commune aux personnes de 60 ans et plus, accompagnées de leur conjoint, en début janvier.
- Participation financière au dispositif « présence verte » : se renseigner auprès du secrétariat de la mairie.

Pour l'ensemble des villageois :

- Possibilité de louer la salle communale : grande salle 150 € (200 € pour 2 jours) / petite salle 50 € / grande salle pour pratiquer un sport : 4 €/heure.
- Prêt gratuit de tables, chaises et bancs (appeler à la mairie au 05 59 65 71 74).
- Prise en charge de la sonorisation des églises de Camou et Suhast, sur demande des familles.
- Mise à disposition d'une remorque pour évacuer des déchets verts suite à des coupes de haies ou d'arbres (appeler à l'atelier au 05 59 65 66 33).
- Ramassage des déchets verts le vendredi matin sur Aïcirits et sur demande pour Camou-Suhast : à conditionner dans des sacs poubelles en papier disponibles en mairie ou dans des poubelles rigides (voir photo).



- Prise en charge par la commune de l'élimination des nids de frelons asiatiques : appeler la mairie qui enverra chez vous une entreprise spécialisée.

Aiziritze-Gamue-Zohazti-ko herriak eskaintzen dituen xerbitxuak

Haurrentzat :

Eguberri aitzineko igandean, herriak antolatzen du arratsalde bat herriko haurrentzat : ikusgarria, arratsaldeko askaria eta opariak eskainiak dira 11urte artio.

Gazteentzat :

- Baxotik landa, Herriak diru laguntza ixurtzen du galdegiten duten ikasleer.
- 16 eta 18 urte duten herritar gazteek, udan herrian lan egiten ahal dute : maiatzaren 15a aitzin idatzizko galdera igorri behar dute herriko etxerat.
- Orroitarazten dauzuegu 16 urteak ospatu orduko, zuen gazteen izena Herriko Etxean eman behar duzuela.

Hirugarren adinekoentzat :

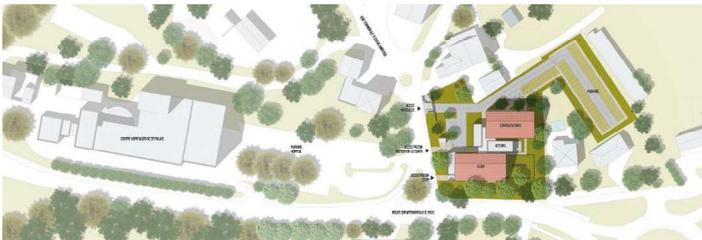
- Kontseilariak etxez etxe ibiltzen dira 65 urtez goiti duten zahar guzien bisitatzerat, opari bat eskainiz.
- Urtarrila hastapenean, herriko etxeak 60 urtez goiti duten herritar guziak gomitatzen ditu bizi lagunekin, bazkari on batetarat.
- Herriak diru laguntza emaiten du « présence verte » dispositiboan : xehetasunak herriko etxean.

Herritar guzientzat :

- Aiziritzeko gela, herritarrek alokatzen ahal dute : gela handia 150 € (200 € bi egunentzat) / gela txikia 50 € / gela handia kirola egiteko : 4 € orena.
- Herriak dituen mahai, alki eta kaderak kitorik ukaiten ahal dira (herriko etxerat deituz 05 59 65 71 74).
- Gamue eta Zohaztiko elizetan, soinu instalazioa familiek behar dutelarik, herriak bere gain hartzen du.
- Arbolak edo hesiak moztean, herriko erremorkak baliatzen ahal dira, hondakinen kentzeko (herriko tailerrerat deituz 05 59 65 66 33).
- Ostirale goizetan, herriko langileek biltzen dituzte hondakin berdeak paperrezko zakuetan edo plastikazko untzietan (Gamue-Zohaztikoek deitu behar dute handik pasatzeko).
- Herriak bere gain hartzen du asiako leizorren kafiren kentzea : herriko etxerat deituz, empresa berezitu bat etorriko da zuen etxerat.

Pôle territorial d'Amikuze

Le Pôle Santé Amikuze :



Suite à la consultation des entreprises, l'analyse des offres est en cours mais le contexte économique d'après COVID fait craindre un dépassement du budget prévisionnel et le besoin de relancer la consultation pour certains lots. De plus, ce projet est soumis à une forte exigence environnementale puisqu'il vise le label E+C-/Bâtiment du Futur, par le biais d'un appel à projet régional.

Le début du chantier est prévu pour mars 2022 et une livraison de l'équipement pour le deuxième trimestre 2023.

Le cout global de l'opération estimé à 2 875 000€HT au moment de la consultation des entreprises sera réparti ainsi : part MSP (maison de santé pluridisciplinaire) 1 868 750€ -Part Hôpital : 1 006 250€.

La nouvelle salle de sports

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) a été retardé par une étude de sol complémentaire. Les conclusions de cette nouvelle étude



pourraient générer des surcoûts avec la modification des principes de fondations.

Comme constaté pour tous les projets en cours, le prévisionnel qui se base sur un estimatif de novembre 2020 avant impact COVID devra sûrement être révisé à la hausse. Cout global de l'opération prévisionnel : 4 500 000€ HT.

Le lancement des travaux prévu en septembre 2021 est aujourd'hui décalé à l'été 2022.

La zone d'activités économiques (ZAE) Larramendia à Aïcirits



Le projet de cette zone d'activité correspond à une surface totale de 6,6 ha dans laquelle 43 679 m² de terrain seront à vendre à 35-37€/m² HT, soit 7 macrolots que l'on peut scinder en 35 lots maximum.

Actuellement, la consultation des entreprises vient d'être lancée, avec un démarrage des travaux de viabilisation prévu pour le 1^{er} trimestre 2022 pour une durée de 11 mois.

L'étude de capacité pour la réalisation d'un village artisans est également en cours.

La commercialisation de ces futurs lots est commencée avec quatre contacts à ce jour, sachant qu'un lot est réservé pour le projet de pépinière communautaire et le village d'artisans.

Cout global de l'opération prévisionnel : 2 363 406€HT.

Pépinière communautaire :



Ce projet se situe sur l'un des lots de la ZAE Larramendia et permettra de coupler les activités agroalimentaires et généralistes.

L'équipement actuel Pépinière/Hôtel d'entreprises est vieillissant et se situe sur un site contraignant. Il s'agirait donc de relocaliser un ensemble constitué de :

- Ateliers agroalimentaires (2 grands ateliers et 3 petits), plateau tertiaire (accueil, bureaux ouverts, salles de réunion, convivialité, sanitaires...), ateliers généralistes (3),
 - Surfaces bâtiments : 1 646 m² - Espaces extérieurs 650 m²
 - Estimation travaux novembre 2020 (phase programme) : 2 610 426€HT.
- Le projet sera implanté dans le lot 18 de 8 830 m² avec une emprise projet de 4 800 m².

Autres projets en cours

Villa des Sports : située sur la plaine des sports communautaire, cette villa sera mise à disposition des clubs sportifs qui ne disposent pas de locaux pour leur vie associative (natation, basket, hand, judo...) pour un usage partagé. La consultation des entreprises est prévue début 2022, avec un lancement des travaux mai 2022 et un livraison en décembre 2023. Coût total estimé à 130 000,00€ HT.

Maison de Services Publics : création d'un espace multimédia avec 5 postes informatiques, reprise complète des espaces d'accueil : réagencement, mobilier, informatique et mise en place de nouveaux supports d'information. L'objectif est d'améliorer le service rendu aux usagers et d'arriver à terme à la labellisation « Espace France Service ».

Le planning prévisionnel a été retardé d'un an par des consultations successives pour certains lots. Prévision fin des travaux en septembre 2022 pour un coût total estimé à 75 000€ HT.

Restructuration des ateliers techniques communautaires : Une nouvelle consultation du marché de maîtrise d'oeuvre a dû être lancée suite au dépassement considérable du budget prévisionnel initial (500 000€) en espérant une fin des travaux mars 2023.

Réhabilitation de la maison de la Communauté Amikuze (Lagun Etxea) : les travaux prévus au rez-de chaussée pour y aménager des bureaux, des rangements, un espace restauration et une salle de réunion sont en cours de réalisation et la livraison est prévue pour le 1^{er} trimestre 2022.



AMIKUZEKO LURRALDE EREMUA

• Osagarri Etxea :

Eskaintza deialdiaren erantzunen ikertzen ari dira bainan Covid 19 garaia huntan, prezioak iragan dira eta deialdia berriz zabaldu beharko eta zonbeit lan zati batzuentzat. Gainera, proiektu hau inguramena zaintzeko engaiamendua hartua izan da. Obrak 2022ko martxoan hastekoak dira eraikuntza 2023 urtearen bigarren iruailan bururatzeko.

Eraikitzea eta beste fresak guziak 2 875 000€ tarat zergarik gabe aurreikusiak dira : ospitalearen parte 1 006 250€ eta euskal hirigunearena 1 868 750€.

• Kiroldegi berria :

Eskaintza deialdiaren dozierra gibelatua izan da lurraren ikerketa gehigarri bat egin behar izan baita. Hunek, eraikitze fresak emendatzea irriskatzen du, 4 500 000€ gostua aurreikusia zelarik 2020an. Obrak hasi behar lukete uda huntan.

• Larramendia-ko lan eremua :

Sei hektarako lur eremu hortan 43 679 m² salgai litaizke eta salduko diren zatiak moldatzen ahalko dira erosleen beharren arabera : 7 zati haundi 35 partez partikatzen ahal direnak. Lur eremuak saltzen hasiak dira, jakinez laborantxa mintegia eta mintegi orokorra egiteko zati bat deia atxikia dela. Eskaintza deialdiaren ondotik antolatze obrak urte hastapen huntan hasi behar lukete eta kasik urte bat iraunen dute. Gosta orokorra 2 363 406€koa zergarik gabe izan behar luke.

• Laborantxa mintegia :

Larramendia lan eremuan kokatuko den proiektu hunek laborantxa mintegia eta mintegi orokorra toki berean bilduko ditu, 8 tailerrekin eta denek erabiltzeko tokiak (bulego, bilkura gelak...) Gosta orokorra 2 610 426€koa zergarik gabe izan behar luke.

• Beste proiektuak :

*Kiroldegiaren auzoko etxea : Igerilekuaren ondoan den etxe hau tokiko kirola batasunen eskuetan ezarria izanen da heien elkarte biziaren segurtatzeko. Enpresen deialdia fitexko agertuko da, lanak maiatzean hasteko eta abenduan bururatzeko.

Gostua 130 000€koa zergarik gabe aurreikusia da.

*Zerbitzu publikoen etxea : Berrantolatua izanen da, informatika xoko berri bat proposatuz 5 ordinagailuekin eta harrera lekua berriz moldatuz (75 000€ zergarik gabeko fresak). Obrak urte batez gibelatuak izan dira eskaintza deialdiak arraberrituz, bainan iraila inguruan eginak izan behar lukete.

*Amikuzeko poloaren tailerra : eskaintza deialdia berriz zabaldua izan da, enpresen eskaintzak 500 000€ko aurrekontua baino aise gorago baiziren. Halaere, esperantza dugu obrak martxo undarreko bururatuak izanen direla.

*Lagun etxea : Behereko partean obrak aurreikusiak dira, jan gela, bilkura gela eta bulego batzuen antolatze. Obrak 2022eko lehen hiruleko bururatzekoak dira.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Elkarteen Xokoa

CHATEAU DE CAMOU / Gamueko Jauregia

Rapport d'activité (suite au covid 19)

Une baisse du nombre des entrées apparaît, les groupes venant en bus représentant la majorité n'ont pu se déplacer.

Journées du patrimoine 18 et 19 septembre 2021

Le château était ouvert durant les deux jours de 14h à 18h en respectant les règles en vigueur, avec entrée gratuite. Le nombre de visiteurs a été presque identique aux années passées.

Concert autour du château

Anne ETCHEGOYEN avait fait part de son intérêt pour réaliser un concert sur le site dans le cadre du festival des châteaux. Ce projet a pris forme après accord de la mairie le 7 juillet et la date du 21 août 2021 était retenue.

La météo clémente ce jour-là a permis d'installer dans la cour du château 300 chaises et toutes furent occupées. Les applaudissements chaleureux ont témoigné de la satisfaction générale.

Nous remercions Anne et son groupe pour son magnifique concert, toutes les personnes qui ont assuré la logistique : la commune, le foyer Denena, Gamueko Jauregia et tous les intervenants, ainsi que le public qui a contribué à la réussite de ce concert nocturne dans la cour du château : une première.

Chantal présente
FESTIVAL DES CHÂTEAUX BASQUES
ET DU SUD OUEST
ANNE ETCHEGOYEN-ek
Invite / Gonbidatzen du
DANGILISKE
TALDEA
21 AOÛT 21H00
CHÂTEAU DE CAMOU-SUHAST
Infos et Réservations : 06 32 44 64 25
Office de Tourisme Pays Basque
Bureau d'accueil touristique de Saint-Palais : 05 59 65 71 78
boutique.otpaysbasque.com
Points de vente habituels : Piac - Carrefour - Géant - Pigeasse U - Intermarché - www.hnac.com - www.carrefour.fr - www.francobillet.com - 0 892 68 36 22 (0,34€/min)
Auchan - Carrefour - Carrefour - Carrefour - E. Leclerc - www.ticketmaster.fr - 0 892 390 100 (0,34 euros TTC/min)
bleu SUD OUEST 3 nouvelle Aquitaine Nouvelle-Aquitaine Groupama Intermarché

ARTIZAR



En ce début d'année 2022, les membres de l'association Artizar souhaitent le meilleur pour vous tous...

En ce qui concerne nos activités, toujours au 1er étage de la mairie d'Aicirits, elles ont repris de façon régulière depuis la rentrée de Septembre, sous forme d'ateliers de pratique artistique collectifs pour adultes, les lundis après-midi et mercredi en fin de journée...

Et cela fait du bien de retrouver des moments en groupe après cette longue période où l'on n'a pas pu le faire.

De plus en plus de cours particuliers intéressent enfants, adolescents et adultes, il reste encore des créneaux disponibles pour ceux qui souhaitent faire un essai et se rendre compte sur place...

Ces ateliers permettent de s'initier ou d'approfondir différentes techniques de dessin et peinture, et d'aller vers une démarche personnelle...

Le but principal de l'association étant de rendre cette démarche artistique accessible à tout le monde, y compris aux débutants.

Il s'agit de passer également un moment agréable et valorisant, une façon de prendre un moment pour soi.

« Venez comme vous êtes... »

Pour tout renseignements, n'hésitez pas à me contacter au 06 06 82 96 28 96 ou as.artizar@neuf.fr

A bientôt.

Chantal Aphateberry - Association Artizar.



COMITÉ DES FÊTES



Fêtes de Suhast 04/09/2021

Avant toute chose, les jeunes du comité présentent leurs meilleurs vœux aux villageois en cette nouvelle année. 2021 fut une année riche pour le comité des fêtes d'Aïcirits-Camou-Suhast. Les fêtes de Camou-Suhast se sont déroulées début septembre sur l'esplanade du château de Camou ; elles se sont très bien passées avec le samedi, le traditionnel méchoui. Deux mois plus tard, nous remettons le couvert pour les fêtes d'Aïcirits. Le concert du samedi soir a réuni 1500 personnes. À titre de comparaison, cela représente 800 entrées payantes de plus qu'en 2019. Le repas du midi du 11 novembre s'est, lui, maintenu à un niveau stable. Le comité des fêtes tient à remercier l'ensemble des villageois pour leur générosité lors des tournées des maisons de cette année 2021. Aussi, il remercie la mairie ainsi que les entreprises du village qui ont contribué au succès du dernier exercice. L'association a par ailleurs, intégré de nouveaux membres dernièrement. Cette année encore, nous invitons chaque jeune (à partir de 16-17 ans) motivé à nous rejoindre. Le comité des fêtes ne pourra continuer que si de nouveaux membres

intègrent l'équipe et assurent la relève ! Il s'agit bien sûr d'organiser les fêtes, mais également de faire des soirées et sorties ensemble. Cette année, par exemple, nous avons organisé une sortie cidrerie. Si de nouveaux jeunes sont tentés, ils peuvent contacter nos nouveaux co-présidents : Xabina (06 73 45 75 37) et Mathieu (06 29 77 59 48). Il est désormais temps de se tourner vers cette nouvelle année. Nous vous donnons donc rendez-vous le jeudi 26 mai 2022 à midi à Suhast !

Lehen baino lehen, komiteko gazteek herritara beren agintzia hoberean presentatzen dizkiete. 2021 urte bete izan da Aiziritze-Gamue-Zohaztiko komitearentzat. Gamue-Zohaztiko bestak irailan iragan dira, Gamueko jauregian. Izgarri ongi pasatu dira, larunbatean zikiroarekin!

Bi hilabeteren ondoan, Aiziritzeko bestak heldu dira. Larunbateko kontzerturat 1500 jende etorri dira. 2019 urtearekin konparatuz, 800 pertsona gehiago izan dira. Azaroaren 11-ko baskaria egonkor gelditu da. Besta komiteak herriko etxea, herriko enpresak eta herritar guziak, etxekurridetako eskuzabaltasunarengatik eskertu nahi lituzke. Kide berri batzuk elkartearen sartu dira berriki. Aurten ere, 16 eta 17 urteren arteko gazte guziak gomitatzen ditugu gurekin parte hartzea. Komiteak segitzen ahalko du bakarrik kide batzuk sartzen baldin badira ! Bistan dena, bestak antolatzeko, baita ere besta batzuk egiteko elgarrekin. Aurten adibidez sagarnotegi ateraldi bat egin dugu. Gazte batzuk interesatuak baldin badira, presidentia berriak kontaktatzen ahal dituzte : Xabina (06 73 45 75 37) eta Mathieu (06 29 77 59 48).

Oraintxe, heldu da denbora urte berriaren prestatzeko. Hitzordua emaiten dizuegu 2022ko maiatzaren 26an, eguerditan, Zohaztin !



Concert Aïcirits 06/11/2021

FOYER RURAL DENENA

L'association du foyer rural Denena et ses fidèles adhérents ont vécu et apprécié un retour à la vie quasi normale de notre association l'automne dernier.

Nous avons regroupé les animations la 1^{re} semaine d'octobre pour fêter la Semaine Bleue en mettant en valeur la place des aînés dans la vie sociale de notre village.

Le samedi 2 octobre, nous avons plongé dans la préhistoire avec la visite de la Maison de la Dame dans ce charmant petit village de Brassempouy dans les Landes.

Après un bon déjeuner dans une ferme auberge, place à un après-midi ludique et digestif à la pêcherie d'Aurit, avec la visite de la ferme pédagogique.



Un après-midi festif et récréatif le mardi 5 octobre avec dégustation de crêpes et merveilles. Les membres du jury tirés au sort ont désigné les meilleurs pâtisseries. Bravo à tous les participants, à tous ceux et celles qui ont « mis la main à la pâte » et aux bénévoles du bureau qui se sont chargés de l'organisation.



Nous avons terminé la semaine avec les finales du tournoi de pétanque le samedi 9 octobre pour les 27 équipes qui se sont affrontées durant 8 semaines sur le boulodrome du village. Une belle journée dans la joie et la bonne humeur entre villageois et voisins qui s'est terminée par un apéritif offert par l'association et un repas au restaurant Chortaya pour une quarantaine de participants. Nul doute que le rendez vous est fixé pour 2022.

Le traditionnel tournoi de mus des fêtes a pu se faire cette année dans de bonnes conditions le dimanche 7 novembre. Nous avons compté 48 équipes venues de tout le Pays Basque : de la Côte, de la Soule, de Garazi, bien sûr nos voisins mais également du Béarn

Merci à Jojo pour l'organisation et à l'année prochaine.

Le dimanche 14 novembre, le kantaldi a rassemblé quelques 300 personnes, une affluence au-delà de nos attentes. Un bel après-midi à écouter les artistes descendus pour la plupart de cette charmante vallée des Aldudes.



Pour 2022, espérons que nos idées et projets verront leur concrétisation.

- Dimanche 6 mars : kantaldi.
- Mardi 8 mars : repas à l'occasion de la journée de la femme.
- Avril : sortie journée au château de Pau.
- Avril : Assemblée Générale de l'Association.

Nous poursuivons, toujours avec le respect des gestes barrière, nos activités périodiques : les rencontres des aînés (mardi à 15h), l'atelier art des aiguilles (jeudi à 14h), la pétanque (lundi, mercredi et vendredi à 15), l'aide aux devoirs (mardi), la gymnastique (mercredi à 20h30) et la chorale (selon l'emploi du temps de Caroline).

Que tous ceux qui veulent échanger, partager... passer d'agréables moments rejoignent ces groupes en fonction de leurs envies et disponibilités. Nous sommes prêts à les accueillir dans la bonne humeur (Renseignements au 06 15 93 79 74).